

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Suisse, franco domicile . . . 17.- 8.50 4.25 1.50
 Etranger . . . 38.- 19.50 10.- 3.80
 Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
 Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
 TELEPHONE 5 12 26 - CHEQUES POST. IV. 178

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c. - Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-) - Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

Contre les menaces de guerre...



La distribution des masques à gaz destinés à la population parisienne a commencé il y a quelque temps dans différents quartiers de la capitale. Des gardes mobiles essayent les masques aux femmes et aux enfants en leur donnant les instructions nécessaires.

Le Reich a signé avec la Slovaquie un « traité de protection »

Et celui-ci lui permet de dominer complètement au point de vue militaire et économique un Etat « politiquement indépendant »

Un incident avec la Hongrie :

Des forces magyares pénètrent en territoire slovaque

BERLIN, 23 (D.N.B.). - Le « traité de protection » signé entre M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, d'une part, MM. Tiso, Tuka et Durcansky, ministres slovaques, de l'autre, a été publié jeudi soir.

Le préambule précise que les gouvernements allemand et slovaque, après que l'Etat slovaque se soit placé sous la protection du Reich, ont résolu de régler par la voie du présent traité les questions résultant du nouvel état de chose. A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

1. Le Reich allemand assume la protection de l'indépendance politique de l'Etat slovaque et de l'intégrité de son territoire.

2. A l'effet d'assurer la dite protection, l'armée allemande a de tout temps le droit de construire des installations militaires dans une zone située à l'ouest de la frontière de l'Etat slovaque et à l'est de la bordure orientale des Petites Carpathes, à l'est des Carpathes blanches et des Monts Javornik. Elle a également le droit d'y maintenir les effectifs qu'elle jugera nécessaires.

Le gouvernement slovaque prendra les mesures pour que le terrain né-

cessité par ces installations soit mis à disposition de l'armée allemande. Le gouvernement slovaque donne son approbation au passage en franchise de douane des produits nécessaires au ravitaillement des troupes allemandes et des matériaux nécessaires par l'établissement des installations envisagées.

Les droits de souveraineté militaire seront exercés par l'armée allemande dans la zone ci-dessus délimitée. C'est ainsi que les ressortissants de nationalité allemande chargés de s'occuper de la construction de dites installations militaires dans cette zone, cela en vertu d'un contrat privé, relèveront des tribunaux allemands.

3. Le gouvernement slovaque organisera ses propres forces militaires en étroit contact avec l'armée allemande.

4. Conformément au régime du protectorat, le gouvernement slovaque suivra toujours une politique extérieure qui soit en étroite entente avec celle du gouvernement allemand.

5. Le présent traité entre en vigueur dès sa signature. Sa durée est de 25 ans.

(Voir la suite en sixième page)

est indispensable à réaliser. La Pologne, maintenant qu'elle est quasi encerclée au sud par l'annexion de la Bohême et de la Moravie et au nord par l'absorption de Memel, voit sa position devenir plus incertaine ; la Roumanie sent également, en dépit de ses efforts pacificateurs sur le terrain économique, qu'elle pourrait bien être un des plus prochains objectifs militaires du Reich. Il convient donc de trouver un système susceptible d'assurer leur sécurité.

Est-on bien inspiré à Londres en misant à cet égard sur la carte soviétique ? Il ne l'apparaît pas. D'abord les intéressés eux-mêmes, Varsovie et Bucarest, n'ont que peu envie de cet allié encombrant qu'ils connaissent bien pour l'avoir à leur porte. Ensuite parce qu'il est évident que l'U.R.S.S. - à supposer qu'elle consente, le jour venu, à une action militaire, ce qui est loin d'être prouvé - ne fera la guerre que pour ses fins propres, c'est-à-dire pour faire triompher la révolution communiste chez ses alliés aussi bien que chez ses adversaires. On le voit donc, l'utilité d'une telle alliance est plus que douteuse...

Au vrai, Londres et Paris, grâce à leurs forces et à leur union, grâce au prestige que leur attitude pacifique leur a toujours valu auprès des nations de moindre importance, ont bien d'autres atouts que la carte soviétique. Il faut que les deux capitales évitent à tout prix de donner à leur nécessaire action contre l'hégémonie allemande l'allure d'une croisade idéologique. Autrement, c'est l'erreur de ces vingt dernières années qui va recommencer. On touche pourtant du doigt au jourd'hui quels en sont les fruits amers.

R. Br.

L'IMPÉRIALISME ALLEMAND ET SES CONSÉQUENCES

Le Reich poursuit ses avantages. Il a annexé Memel sans coup ferir ; il a signé hier un accord de protection avec la Slovaquie qui, militairement et économiquement, met en fait à sa merci cet Etat « politiquement » indépendant. Il a conclu avec la Roumanie le traité économique dont il était question au début de la semaine et si ce traité n'est pas, comme on l'a dit, la conséquence d'un ultimatum, il n'en offre pas moins des avantages évidents pour le Reich qui sera à même de développer ses exportations industrielles dans ce pays et de s'assurer comme importations d'importantes ressources agricoles.

Tout cela est clair, net et précis. Ces qualités indéniables dans l'exécution des visées allemandes en Europe ne font que mieux ressortir au demeurant le danger général auquel le Reich expose le continent à l'heure actuelle.

Fort heureusement, devant ce danger, les puissances occidentales réagissent. Elles poursuivent leurs efforts, la Grande-Bretagne en tête, pour opposer aux forces impérialistes allemandes des forces de paix. Il est réjouissant à cet égard de constater que, lors des conversations Bonnet-Halifax à Londres, il a été affirmé avec netteté que l'Angleterre et la France ne pourraient jamais permettre à l'Occident une agression de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse. Notre pays ne peut être que satisfait de cette assurance qui vise à sauvegarder sa neutralité.

Un peu moins favorable, en revanche, nous paraît la tournure prise par les pourparlers concernant l'Europe orientale. L'idée de dresser un barrage à l'est de l'Allemagne est assurément juste ; et elle

est indispensable à réaliser. La Pologne, maintenant qu'elle est quasi encerclée au sud par l'annexion de la Bohême et de la Moravie et au nord par l'absorption de Memel, voit sa position devenir plus incertaine ; la Roumanie sent également, en dépit de ses efforts pacificateurs sur le terrain économique, qu'elle pourrait bien être un des plus prochains objectifs militaires du Reich. Il convient donc de trouver un système susceptible d'assurer leur sécurité.

Est-on bien inspiré à Londres en misant à cet égard sur la carte soviétique ? Il ne l'apparaît pas. D'abord les intéressés eux-mêmes, Varsovie et Bucarest, n'ont que peu envie de cet allié encombrant qu'ils connaissent bien pour l'avoir à leur porte. Ensuite parce qu'il est évident que l'U.R.S.S. - à supposer qu'elle consente, le jour venu, à une action militaire, ce qui est loin d'être prouvé - ne fera la guerre que pour ses fins propres, c'est-à-dire pour faire triompher la révolution communiste chez ses alliés aussi bien que chez ses adversaires. On le voit donc, l'utilité d'une telle alliance est plus que douteuse...

Au vrai, Londres et Paris, grâce à leurs forces et à leur union, grâce au prestige que leur attitude pacifique leur a toujours valu auprès des nations de moindre importance, ont bien d'autres atouts que la carte soviétique. Il faut que les deux capitales évitent à tout prix de donner à leur nécessaire action contre l'hégémonie allemande l'allure d'une croisade idéologique. Autrement, c'est l'erreur de ces vingt dernières années qui va recommencer. On touche pourtant du doigt au jourd'hui quels en sont les fruits amers.

R. Br.

A l'inauguration de la Chambre des faisceaux et des corporations

Le roi d'Italie a prononcé son discours

Les commentaires officieux soulignent que le passage relatif aux relations avec la France ne ferme pas la porte à des négociations

Le souverain a tenu à affirmer les bons rapports de son pays avec la Suisse

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le roi Victor-Emmanuel III ne parle pas aussi souvent que M. Mussolini et pour cette raison peut-être, ses paroles n'ont que plus de poids.

En tout cas, Paris s'est montré tout particulièrement attentif au discours qu'il a prononcé hier et aussi bien à la Chambre que dans les milieux officiels touchant le Quai d'Orsay, on a loué la sagesse et la modération qui caractérisent l'essentiel des paroles prononcées par le souverain.

Du point de vue français, les quatre lignes consacrées aux relations franco-italiennes sont les plus intéressantes par tout ce qu'elles laissent pressentir.

Rappelons-les en citant la traduction officielle : « En ce qui concerne la France, mon gouvernement a fixé dans sa note officielle du 17 décembre dernier quelles sont les questions qui divisent en ce moment les deux pays. »

Dans cette courte phrase, trois mots ont plus particulièrement retenu l'attention. Ce sont les mots « en ce moment ».

Comme le disait très justement le correspondant du « Temps » à Rome : « En situant le différend en ce moment, le souverain le présente sous l'aspect d'une question passagère. » D'autre part, comme il ne peut y

avoir contradiction entre le discours de la couronne et celui du « ducé », on peut penser que dimanche prochain, le chef du gouvernement ne parlera pas de revendications autres que celles contenues dans la note officielle du 17 décembre.

Ici, nous croyons devoir rappeler que la note italienne du 17 décembre au gouvernement n'a jamais été rendue publique. Le seul communiqué officiel a été celui publié par l'agence Stefani laquelle annonçait tout simplement en cinquante mots la dénonciation des accords de Rome du 7 janvier 1935.

Si l'on veut donc obtenir quelque lumière sur l'étendue réelle du différend qui oppose Rome à Paris, il suffit de s'en rapporter au document même de la convention Laval-Mussolini.

C'est ce que nous avons fait et nous avons vu qu'elle avait trait :

- 1) Au statut des Italiens en Tunisie ;
 - 2) A la frontière sud du Tibesti ;
 - 3) Au statut du chemin de fer de Djibouti.
- Ceci rappelé, on doit donc en déduire que les revendications italiennes ne peuvent se poser désormais que dans la seule limite de ces trois problèmes. Ce n'est pas nous au surplus qui le disons, c'est Sa Majesté Victor-Emmanuel III, roi d'Italie et empereur d'Ethiopie.
- La caution est d'importance et mérite qu'on y fasse crédit.
- Constatons aussi, et par voie de conséquence, qu'il n'est plus question de ce fait ni de la Corse, ni de Nice.
- Voici tout de même un premier résultat d'acquis en même temps qu'un premier retour à la sagesse.

Premiers essais de barrages de ballons dans l'armée suisse



Sur le nouvel aérodrome de Buochs au bord du lac des Quatre-Cantons, la section de l'aviation et de la défense anti-aérienne de l'armée suisse a fait des essais de barrages de ballons. L'Angleterre s'en sert ainsi contre les attaques d'avions, mais c'est la première fois en Suisse que ce type de ballons est essayé. - Voici un premier ballon pendant les manœuvres d'atterrissage à Buochs.

L'accord économique est signé entre l'Allemagne et la Roumanie

Il assure au Reich d'importants avantages en ce qui concerne l'agriculture et les pétroles

BUCAREST, 23 (D. N. B.). - L'Allemagne et la Roumanie ont signé jeudi à 15 heures un traité dans le but d'approfondir les relations économiques entre les deux pays et de collaborer largement et systématiquement dans ce domaine.

Le traité prévoit notamment l'établissement d'un plan concernant plusieurs années et qui complètera les traités de commerce existant déjà entre l'Allemagne et la Roumanie. Ce plan est basé sur les besoins d'importation de l'Allemagne, sur les possibilités de développement de la production roumaine et sur les besoins intérieurs de l'économie roumaine. Il sera tenu compte des relations dans le domaine de l'exportation de la Roumanie avec d'autres pays.

Le plan économique sera basé surtout sur l'agriculture roumaine. Dans cet ordre d'idée on développera et on augmentera la production des fourrages, des graines oléagineuses et des plantes textiles. On tiendra compte également du développement de l'économie forestière de la Roumanie. Le plan prévoit la fourniture de machines et d'installations pour les entreprises minières roumaines.

On fondera des compagnies germano-roumaines pour l'exploitation des

pyrites de cuivre dans la Dobrouja, de minerais de chrome dans le Banat et de minerais de manganèse dans la région de Vatra Dornei-Brosten. On procédera à la fondation d'une industrie de l'aluminium ainsi qu'à l'exploitation des gisements de bauxite. On doit fonder une société germano-roumaine pour l'extraction d'huile minérale et pour la réalisation d'un programme de forage et de distribution.

Fourniture de matériel de guerre à Bucarest

Le plan prévoit en outre la fourniture de matériel de guerre et d'objets d'équipement pour l'armée, la marine et l'armée aérienne roumaine, ainsi que l'installation d'entreprises d'utilité publique. Les comités gouvernementaux institués en vertu du traité de commerce du 23 mars sont chargés de l'exécution du présent accord. Celui-ci entre en vigueur un mois après l'échange des ratifications qui se fera à Berlin dans le plus bref délai possible. L'accord reste valable jusqu'au 31 mars 1944 et s'il n'est pas dénoncé avant cette date, il sera prolongé pour un temps indéterminé. Il peut être dénoncé un an à l'avance à la fin de chaque trimestre.

Pour le reste, la journée politique a été marquée par un succès économique allemand dont il serait vain de dissimuler l'importance.

La signature du traité germano-roumain est un événement lourd de conséquence dont la première est de priver le bloc des nations libres tel que le rêvait M. Chamberlain, de l'appui d'un des producteurs de pétrole.

La séance d'ouverture de la nouvelle Chambre des corporations

ROME, 23. - Jeudi matin a eu lieu en présence du roi qui a prononcé le discours du trône, la séance d'ouverture de la nouvelle Chambre des faisceaux et des corporations dans la salle Montecitorio qui a été depuis 1870 le siège de la Chambre des députés.

Le discours du roi-empereur

ROME, 24 (Stefani). - Dans son discours de la couronne, le roi-empereur, rappelant la conquête de l'Éthiopie et la fondation de l'Empire, a dit que cet événement ne pouvait influer que d'une façon décisive sur les directives de la politique étrangère italienne.

(Voir la suite en sixième page)

Les décrets de M. Goering

Ces messieurs en uniforme ne danseront pas le « Lambeth Walk »

BERLIN, 23. - Le maréchal Goering, chef suprême de l'armée de l'air, vient d'interdire aux militaires en uniforme de danser le « Lambeth Walk » en raison, dit-il, « du manque de dignité de certaines figures de cette danse ».

Il est également interdit aux orchestres militaires de jouer cette danse.

Le procès Weidmann suit son cours

Renée Tricot, l'amie de Million, l'« inspiratrice » de toute la sinistre bande est également au banc des inculpés. La voici, attendant un interrogatoire, en compagnie de son défenseur, Me Génaud.

Nouveaux actes de terrorisme en Angleterre

LONDRES, 23 (Havas). - Une nouvelle bombe, cette fois à Conventry, a fait explosion jeudi matin à l'extérieur d'un « skating ». Bien qu'il n'y ait pas eu de victimes, toutes les fenêtres des immeubles avoisinants ont été brisées et un réverbère projeté au sol a été complètement détruit.

Les autorités attribuent un premier attentat, mercredi soir à Birmingham et celui de jeudi matin à Conventry aux activités de l'armée républicaine irlandaise.

ÉCRIT SUR LE SABLE

Vendredi 24 mars. 83^{me} jour de l'an, 12^{me} semaine.

Pourquoi tolère-t-on cela ?

« Il n'est pire sourd que ceux qui ne veulent pas entendre... » En douterait-on, que certaines annonces paraissant ces jours dans les quotidiens vaudois donneraient pleine raison à cette antique vérité.

Il y a une année environ, un dégoût unanime avait dressé les gens qui ont quelque souci de la dignité humaine - et ils sont moins rares qu'on ne paraît le croire - contre ce triste marathon de la danse qu'un établissement lausannois avait eu le mauvais goût d'organiser, et que la radio avait si fâcheusement diffusé. Plus encore que la morale, cette protestation défendait le simple respect de l'homme.

Il n'est pas de spectacle plus pénible que celui qu'offrent des couples se dégradant sous le prétexte de s'amuser. Le plaisir est une chose, la vulgarité en est une autre. Et si nous pensons avec le sage qu'il faut que jeunesse se passe - si nous allons même jusqu'à trouver juste le mot plaisant d'Edmond Jaloux : « Il faut que jeunesse se blase » - nous croyons avec beaucoup d'autres gens qu'il faut la garder de certaines choses avilissantes.

D'autres que nous ont dit, l'an passé, avec un dégoût vigoureux, combien était répugnante la vue de ces êtres qui, après avoir dansé durant 75 heures, étaient plongés dans une hébététe proche de l'avachissement. Cette année, ce n'est plus 75 heures que durera la compétition, mais 100 heures. « Cent heures de danse, cent heures de sport », disent les affiches. « Cent heures laidement gâchées », sommes-nous tenté d'ajouter.

Ce n'est pas aux organisateurs que nous en voulons - ils font leur métier qui est d'essayer de gagner de l'argent - mais aux autorités qui permettent « ça ». Gouverner une ville ne veut pas seulement la rendre prospère, mais aussi la préserver. C'est une mission. Et l'on souhaiterait que les autorités lausannoises, qui ont donné tant de preuves de sagesse, de bon sens et de bon vouloir, y pensent quelque peu.

Alain PATIENCE.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non attachée.

A LOUER

Peuseux Pour le 1er juillet, deux appartements. A LOUER un de trois pièces, dans maison ancienne au centre du village.

Beauregard

(24 juin ou date à convenir) appartement de cinq chambres et toutes dépendances; confort, vue; maison d'ordre, conditions avantageuses.

Maison seule

à louer pour 105 fr., comprenant cinq chambre haute, chambre de bains, toutes dépendances et jardin.

Seyon 20

Pour tout de suite ou 24 juin, logement de deux chambres, dépendances, lessiverie.

CHAMBRES

Chambre meublée indépendante, Evole 3, 1er à gauche.

A LOUER

une très grande chambre meublée pour une ou deux personnes, chauffage central, salle de bain, avec ou sans cuisine, et une seconde plus petite.

A LOUER, début 1940, dans la Boucle,

deux grands locaux de 150 m² chacun deuxième et troisième étages, avec grand ascenseur; peuvent être divisés en plusieurs pièces; prix à convenir suivant place occupée.

Auvernier N° 2

logement de trois chambres, grandes dépendances. Jardin. CHEMIN DE LA CAILLE 14

APPARTEMENT

cinq pièces, confort, terrasse, balcon, jardin. S'adresser Gibralter 2, O. Mariotti.

Fontaine-André

beau trois pièces, bain, confort, Vue. Remis à neuf; avec ou sans garage. Goffin, 17, Vieux-Châtel. Tél. 5 37 82.

CORTAILLOD

A louer pour date à convenir, petite maison de trois chambres et cuisine remises à neuf, galetas, remise, lessiverie et petite écurie, jardin et verger; situation tranquille. S'adresser à C. Pochon, à Cortaillod.

24 mars

A louer au Neubourg, petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser bureau Edg. Bovef, faubourg du Crêt 8.

24 juin

Appartement confortable de trois ou quatre pièces, avec bain et belles dépendances, dans maison d'ordre. S'adresser Louis-Favre 8, 3me étage, à droite.

domaine

en plein rapport, environ 50 poses, dont 18 en un mas. Grande ferme. Belle situation. Adresser offres écrites à V. D. 983 au bureau de la Feuille d'avis.

joli appartement

quatre pièces, chambre de bain et dépendances. S'adresser à la pâtisserie Hess-Guye, Peuseux.

A louer Vieux-Châtel

appartement de 5 chambres, avec confort. Quartier tranquille. Etude Brauen.

Beaux-Arts-quai

A louer pour le 24 juin BEL APPARTEMENT de six chambres, dont une indépendante, chauffage central, salle de bain, dépendances. S'adresser Bassin 16, tél. 5 22 03.

Monruz 5

beau 1er étage, trois ou quatre pièces, Confort, Concierge. Prix avantageux. S'adresser à M. Beyerler, Eglise 4 (Stade).

CHAMBRES

Chambre meublée indépendante, Evole 3, 1er à gauche.

A LOUER

une très grande chambre meublée pour une ou deux personnes, chauffage central, salle de bain, avec ou sans cuisine, et une seconde plus petite.

A LOUER, début 1940, dans la Boucle,

deux grands locaux de 150 m² chacun deuxième et troisième étages, avec grand ascenseur; peuvent être divisés en plusieurs pièces; prix à convenir suivant place occupée.

PENSIONS

On prendrait dans bonne famille à Langenthal

pensionnaire

(garçon ou fille) qui désire apprendre la langue allemande. Occasion de suivre une très bonne école secondaire. Renseignements par M. E. Kormann, géomètre, Langenthal.

CHAMBRE ET PENSION

Nourriture abondante. Vue, soleil, bain, central. Offres sous C. P. 20 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSION

pour quatre mois. Vie de famille désirée. Adresser offres écrites à A. S. 15 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

Villa meublée On cherche à louer, pour juillet et août, au bord du lac de Neuchâtel, villa de cinq ou six chambres meublées, chambre de bain, lingerie et tout le matériel de maison.

deux ou trois pièces

si possible confort, environs gare ou est de la ville, pour le 24 juin. Offres sous X. 5077 L. à Publicitas, Lausanne.

Chambre pour l'été

est demandée à louer, sur la grève du lac, région: Marin à Petit-Cortaillod. Adresser offres écrites à C. R. 12 au bureau de la Feuille d'avis.

PESEUX

Ménage de deux personnes cherche pour le 24 juin appartement de quatre chambres, confort moderne. Adresser offres écrites à P. X. 989 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE SUISSE

offre place stable à une ou deux VOYAGEUSES Spécialité, vente facile dans toutes les familles (belle petite collection d'échantillons à disposition.) Introduction par spécialiste. Très bonnes conditions. Se présenter avec de bonnes références à Mme Mina, Hôtel Home, Neuchâtel, de 18 h à 19 h, vendredi ou samedi.

MONSIEUR

sérieux, débrouillard et présentant bien, ayant des capacités de vendeur, est offerte une excellente occasion de s'assurer une situation intéressante dans une grande entreprise de vente. Préférence sera donnée à monsieur entre 25 et 35 ans. S'il donne satisfaction, place stable, bon gain assuré. AS 16455 L. Faire offres détaillées, références, photographie et âge, sous chiffre OF. 6861 L. à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Bonne à tout faire

pour ménage de trois personnes, sachant cuire et tenir un ménage soigné, active et propre. est demandée pour avril prochain ou tout de suite. Adresser offres à Madame Droz, faubourg de l'Hôpital 31, à Neuchâtel.

ON CHERCHE

jeune fille de confiance, âgée de 14 à 16 ans, pour aider dans ménage et petit magasin d'alimentation. Opportunité d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à Mlle E. Steinmann, commerce, Gemmenach près Châtères.

Mécanicien-outilleur

expérimenté est demandé. Faire offres à Usine Decker S. A., Neuchâtel.

ON CHERCHE

dans petit train de campagne jeune homme âgé de 16 à 21 ans. Vie de famille garantie. Offres à M. G. 29 au commerce d'alimentation, Sielen près Aarberg (Berne). Téléphone 7 32 04.

jeune fille

connaissant les travaux de maison pour un ménage de trois personnes. S'adresser à Mme Kung, Mail 2.

Pianiste

Orchestre musette amateur cherche bon pianiste. Ecrire sous chiffre O. M. 31 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme, âgé de 15 à 17 ans, pour aider à l'écurie et aux champs. Occasion d'apprendre la langue allemande. Ernest Barth, Güssenberg, Wiler près Seedorf (Berne).

GARÇON

hors de l'école, travailleur, pour aider à la campagne et dans des transports (auto). Occasion d'apprendre la langue allemande à fond. Guggenberger, Wiler près Seedorf (Berne).

jeune femme de chambre

ayant déjà été en service. Milleuses références demandées. Adresser offres écrites à S. O. 33 au bureau de la Feuille d'avis.

bon domestique

sachant bien traire. Bons gages. Faire offres écrites sous chiffres L. O. 35 au bureau de la Feuille d'avis.

Coiffeuse

très habile et de bonne présentation, pouvant travailler seule est demandée pour milieu avril. Pas capable d'accepter. S'adresser à Mlle Mireille Jeanneret, COUVET, téléph. 9 21 81.

magasinier

dans notre établissement. Sérieuses références exigées, beaux traitements et situation d'avance. Poste important d'un petit capital. Faire offre détaillée sous chiffres A. D. à Orell Füssli Annonces S. A., Sion. AS 20546 B.

On cherche

cuisinière ou fille de cuisine sachant bien cuire. Offres avec prétention des gages à M. A. Jobin, pensionnat La Châtelainne, Saint-Blaise (Neuchâtel).

volontaires

places dans familles: jeunes gens comme commissionnaires en ville ou pour aider à la campagne, jeunes filles pour aider au ménage ou magasin. Entrée à Pâques. Adresser offres à E. Bossert, pasteur, Benken (Bâle-Campagne).

cuisinière

A suivi cours de blanchissage et repassage. Adresser offres écrites à E. S. 16 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune garçon

On demande âgé de 16 à 17 ans, fort et de bonne conduite, pour aider aux travaux de la campagne et soigner le bétail. Vie de famille assurée. Offres à Jean Gehret, Serroué/Corcelles (Neuchâtel).

On cherche

jeune fille hors de l'école pour aider dans ménage et un peu au jardin. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à Gottfried Bieri, Fluh Rosshäusern (Berne). Tél. 9 42 67.

jeune homme

sachant traire, Gages et entrée à convenir. Offres à Paul Fallet, Chézard.

DEM. D'EMPLOIS

ROBES-MANTEAUX. Bonne couturière se recommande. Prix modérés. Chavannes 10, au 3me.

Jeune homme

17 ans, cherche place pour apprendre la langue française. Bon cycliste. Offres avec conditions sous chiffres O. F. 2380 B à Orell Füssli-Annonces, Berne. SA20546 B.

JEUNE FILLE

16 ans, cherche place dans bonne famille pour aider au ménage. Désire apprendre la langue française. Vie de famille et petits gages désirés. S'adresser à Mme Dardel, Maley s/Saint-Blaise.

volontaires

places dans familles: jeunes gens comme commissionnaires en ville ou pour aider à la campagne, jeunes filles pour aider au ménage ou magasin. Entrée à Pâques. Adresser offres à E. Bossert, pasteur, Benken (Bâle-Campagne).

cuisinière

A suivi cours de blanchissage et repassage. Adresser offres écrites à E. S. 16 au bureau de la Feuille d'avis.

place de volontaire

dans bonne petite famille comme aide de la ménagère. Eventuellement auprès d'enfants ou dans magasin pour apprendre la langue française. (Devrait faire encore son instruction religieuse.) Vie de famille chose principale. Offres à Famille H. Iff-Ochsner, Weinbergstrasse 42, Granges (Soleure). AS17307 J.

JEUNE FILLE

sérieuse et honnête, âgée de 23 ans, aimant les enfants, cherche place dans bonne famille pour se perfectionner dans la langue française et dans la cuisine. Entrée le 20 avril. Adresser offres écrites à Röst Vogt, Aedermannsdorf (Soleure).

Jeune fille

hors de l'école, cherche place dans maison privée, de préférence à Neuchâtel même, en vue d'apprendre la langue française. S'adresser à Mlle Klara Probst, Oberdorf, Finsterlienn près Cerlier (Berne).

jeune fille

On cherche place pour âgée de 16 ans, comme aide de la maîtresse de maison ou pour s'occuper d'enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Adresser offres à Mme J. Ringgenberg, boulangerie, Leslègen (lac de Thoune).

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Hermann BONNY, ainsi que la famille de Monsieur Fritz CONRAD, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés de leur sympathie dans ces jours de deuil.

AVIS DIVERS

ÉCHANGE On demande, de Zurich, pour garçon qui suivrait l'école des droguistes à Neuchâtel, échange avec garçon ou fille qui désire fréquenter l'école. Ecrire sous chiffres D. P. 19 au bureau de la Feuille d'avis.

Advertisement for 'Selecta... ENCAUSTIQUE' featuring an illustration of a woman on a bicycle. Text: 'Pour gagner cette jolie bicyclette "ALLEGRO" participez donc au grand CONCOURS SELECTA 355 Prix - Tirage 1er Juin et réclamez le jeu des anneaux remis gratis avec chaque boîte d'encaustique Selecta qui donne l'éclat le plus beau. 1/2 kg Fr. 1.10'.

Advertisement for 'Citrovin' featuring an illustration of a woman's face. Text: 'Pour vos salades, achetez le produit de confiance anciennement connu Citrovin Vinaigre de citron sucré, au jus de citrons mûrs au soleil du Midi. Une cuillerée de Citrovin dans un verre d'eau sucrée est très désaltérant'.

Advertisement for 'MONTREUX - HOTEL DE LA PAIX, près de la gare'. Text: 'Tout confort. Entièrement rénové. Salle pour sociétés. Restauration soignée, prix modérés. Téléphone 6 43 25. M. et Mme PETER.'

Advertisement for 'SOCIÉTÉ DE MUSIQUE IXme SYMPHONIE DE BEETHOVEN AVIS IMPORTANT'. Text: 'Le journal « Le Radio » ayant annoncé la retransmission de la IXme symphonie de Beethoven, de Neuchâtel, samedi 25 mars, à 20 h. 30, il est rappelé au public, afin de prévenir toute erreur, que le concert commence à 20 heures, la seconde partie du programme étant seule radiodiffusée. Les portes du Temple du bas seront fermées dès 20 heures.'

Advertisement for 'Banque de Crédit S. A.'. Text: 'sont accordés pour vos différents besoins, depuis Fr. 300.- jusqu'à Fr. 2000.- avec et sans caution. Remboursements mensuels à des conditions raisonnables et discrètes. Rue du Rhône 6, Genève. Téléphone 4 42 68. Joints frais de port. Intermédiaires s'abstenir. SA3894Z'.

Advertisement for 'ABONNEMENTS pour le 2me trimestre jusqu'au 8 avril'. Text: 'En vue d'éviter des frais de remboursement, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2me trimestre, ou verser le montant à notre Compte de chèques postaux IV. 178. A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements, qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178. Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal. Prix de l'abonnement: Fr. 4.25. Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné. Les abonnements qui ne seront pas payés le 11 avril feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné. ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL'.

Advertisement for 'APPRENTISSAGES PERDUS ET TROUVÉS'. Text: 'On demande place d'apprenti tailleur. Faire offres à H. Mutrux, Saint-Aubin. Perdue une chaîne d'auto de Coffrane à Fontaines. Prière de la rapporter contre récompense à Albert Jeanne-rot, Coffrane.'

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Le crime du docteur Churston par OTTWELL BINNS Adapté par O'NEVES Appuyez-vous contre cet arbre. Ne bougez pas. Il la conduisit à l'arbre indiqué et reprit tranquillement son rifle. Assis, les yeux qui surveillaient ses mouvements disparurent. — Hum ! murmura-t-il. La bête connaît l'outil. — Quoi ? — Chut !... Il y eut un bruit léger de foulées sur la neige. Churston écouta intensément, essayant de reconnaître la direction. Une demi-minute plus tard, il vit une forme longue se glisser à travers l'espace ouvert. Avant qu'il ait eu le temps de viser et de faire feu, l'ombre avait, sans bruit, disparu sous le couvert du bois. Il écouta encore. La forêt était redevenue silencieuse. Mais il ne s'y laissa pas tromper. Quelque part

dans l'ombre, le weeteego et ses acolytes, eux-mêmes invisibles sans doute, les surveillaient, lui et Flore. Un peu en arrière, Churston reconnut les contours d'un monticule qui leur offrait un abri provisoire. Il prit le bras de Flore. — Venez ! dit-il. Ils atteignirent le monticule sans être molestés, et Churston fit une nouvelle découverte, celle d'une excavation profonde, une « cheminée » ouverte laissant apercevoir au-dessus un coin du ciel éclairé. Dans cette excavation, Flore serait à l'abri d'une attaque. — Vite, dit-il, entrez ici. Tenez-vous bien en arrière. Il se plaça devant elle et attendit, surveillant la forêt avec ses plaques de lumière et d'ombre. Sachant que ni sa compagne ni lui ne pourraient tenir là longtemps à cause du grand froid, il souhaitait que le weeteego et ses compagnons se montrassent bientôt. Son désir ne fut pas réalisé. La forêt paraissait vide et silencieuse comme le tombeau, et pourtant il ne pouvait espérer que leurs poursuivants s'étaient retirés ou avaient perdu leurs traces. Après quelques minutes, un éclat de rire sinistre sortit derrière la zone de lumière, suivi d'une longue éjaculation. — Ou-ou-ou-ou-ouh ! Churston concentra toute son

attention sur le point d'où avait jailli le rire. Il ne vit rien. Ni le weeteego, ni les loups ne trahissaient leur présence par le moindre mouvement, et le guetteur s'empara du contrôle absolu que le maniaque exerçait sur ses compagnons de chasse. Un nouveau rire strident, lugubre, le rire d'un insensé, qui glaçait jusqu'aux moelles, sonna de nouveau et se prolongea en ce même hurlement qui avait épouvanté Churston la première fois qu'il l'avait entendu. Dans l'ombre, quelque chose remua. Ce ne fut guère qu'une sensation; pourtant le protecteur de Flore Mac Leod fut aussitôt sur l'alerte. Une paire d'yeux jaunes brilla à quelques mètres en avant. La clarté était insuffisante pour viser. Pourtant, Churston saisit la chance. Soulevant son rifle, il tira un coup dans la cible incertaine. Un aboiement sauvage lui apprit que, s'il n'avait pas complètement manqué son but, il n'avait pas tué, et la seconde suivante un déclic le fit se jeter à terre en entraînant Flore. Il était temps. Une étincelle brilla et une balle vint frapper le roc, au-dessus de leurs têtes, et en détacha un éclat. Un cri démoniaque suivit, se prolongeant en cet horrible rire qui glaçait le sang. Flore ne put retenir une exclamation de terreur. Churston, qui enlevait de son rifle la cartouche vide, la rassura dans un souffle. — N'ayez pas peur. Cet affreux monstre ne peut nous voir. Il... Un hurlement aigu lui coupa la parole, suivi d'un élan vers eux. Churston vit des ombres mouvantes, des yeux flamboyants. L'attaque était imminente. Il fit feu. Il n'eut pas le temps de recharger. Sur-le-champ, il eut à faire face à une forme qui bondissait sur lui, les dents grinçantes. Du canon de son arme, Churston rompit l'élan de son agresseur, qui tomba en arrière. Alors, de la crosse de son rifle, le docteur le frappa sur la tête avec une force qu'il ne se connaissait pas. Il était à peine débarrassé de cet ennemi qu'un second fauve s'élança. Ses dents s'enfoncèrent à travers sa parka, dans son avant-bras, pas assez profondément pourtant pour le rendre infirme. Le loup se ramassa pour un nouveau bond. Churston eut juste le temps de prendre le revolver confié par Mac Leod. Il tira précipitamment. Une balle frappa l'épine dorsale de la bête, qui tomba lourde-ment. Il se baissa pour s'assurer qu'elle était hors de combat. Une masse noire sortit de l'ombre avec un grincement de fauve. Churston n'eut pas le temps de se redresser, ni de tirer. La masse était déjà sur

lui, le jetant sur la neige. Des mains cherchèrent sa gorge et, au-dessus de lui, il voyait une face noire dont les dents blanches brillaient entre des lèvres grimaçantes, des yeux sauvages et fous, flamboyants de fureur. Churston essaya de se dégager de la terrible étreinte; il n'y réussit pas. Alors, il frappa durement le visage penché sur le sien, mais il aurait aussi bien pu frapper le tronc de l'arbre contre lequel il était couché. La main griffue trouva enfin, sous les fourrures, le chemin de son cou, et le patient sentit cette main, froide comme la glace, resserrer son étreinte meurtrière. L'insensé rit de nouveau, de son rire terrible. Dans un effort désespéré, Churston souleva tout son corps pour essayer de repousser l'assassin. Effort inutile. La main se serra davantage et Churston sentit le sang lui bourdonner dans les oreilles. Le ciel éclairé par l'aurore devint noir, et des points de feu traversaient cette noirceur. Churston étouffait. Il était incapable de crier, mais il luttait encore, quoique sa force se retirât et que la conscience fût près de l'abandonner. Le fou rit une fois de plus. Il jouissait de sa victoire et, désirant en prolonger le goût, desserra un peu les doigts. Le répit permit à Churston de respirer et d'aspirer péniblement quelques gorgées d'air. Le brouillard noir devant ses yeux s'éclaircit et il distingua une chose dont le weeteego ne se méfiait pas. Flore Mac Leod était sortie de son abri. Dans ses mains elle tenait le rifle que lui-même avait laissé tomber pour prendre le pistolet au moment de la seconde attaque du fauve. Son visage très pâle, horrifié, exprimait une inflexible résolution. Déjà les mains du garou reprénaient leur besogne sinistre. De nouveau, tout s'obscurcit. Un assourdissant roulement de tambour bruisa dans les oreilles de Churston, les arbres dansèrent une grotesque sarabande... L'espace d'une seconde, son cerveau s'éclaircit, les arbres gardèrent leur position normale. Dans cet éclair, il vit Flore soulevant le rifle. Il entendit l'insensé exultant, hurler sauvagement, célébrant son triomphe. Puis l'obscurité retomba. Il ne vit plus rien, n'entendit plus rien. Après un temps dont il n'aurait pu déterminer la durée, les ténèbres se dissipèrent. Il était encore étendu sur la neige. A travers les branches des arbres, il entrevit les flammes de l'aurore. Puis une ombre s'interposa entre lui et la lumière. (A suivre)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale: Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%
 de surcharge.
 Les avis mortuaires, tardifs et urgents
 sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



COMMUNE
 d'ENGOLLON

Les mises de bois
 annoncées pour le 25 mars
 sont renvoyées
 à une date ultérieure.
 Engollon, 23 mars 1939.
 Le Conseil communal.

IMMEUBLES

On offre 30.000 fr.
 en prêt hypothécaire
 1er rang sur immeu-
 ble situé en ville. —
 Étude Brauen, no-
 taires.

A vendre à Pesew

deux immeubles neufs, con-
 fort moderne, lotés; un de
 deux logements, un de trois
 logements, jardin, garage, vue
 imprenable. Rapport 6 1/2%.
 Demander l'adresse du No 891
 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Intermédiaire Vous désirez

vendre ou acheter
 un immeuble,
 remettre
 ou reprendre
 un commerce
 adressez-vous à
L'Intermédiaire
 RUE DU TRESOR 1
 Téléphone 5 14 76

Functionnaire cherche
Fr. 3500.-

pour l'achat d'un terrain.
 Garantie absolue par hypo-
 théque et police d'assurance.
 Taux et amortissement à
 convenir. — Adresser offres
 écrites à U. L. 34 au bureau
 de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Poussette

en bon état, à vendre. —
 S'adresser à Mme W. Vuilleu-
 mier, Grise-Pierre 8, dès 15 h.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE A. ROHRER

Rue de l'Hôpital 15 — Téléphone 5 26 05
Bœuf - Veau - Porc - Agneau
 Viande de toute première qualité
 aux prix du jour
Jambon cuit extra, les 100 gr. Fr. -.50
Beau mélange de charcuterie fine
 les 100 grammes, Fr. -.45

Sucrerie et raffinerie d'Aarberg S. A.

Dépôt de graine de betteraves à sucre
 et de borax
 MARIN — SAINT-BLAISE — WAVRE — CRESSIER
 THIELLE — CORNAUX
M. EMILE HUGLI, Marin



5⁹⁰



1875-18

Belle chaussure en verni noir. Talon mi-haut.
 En chevreau noir Fr. 6.90

10⁹⁰



7237-78

Pour le jeune homme. Boxcalf mat ou daim
 combiné avec verni. Forme pointue. No. 38-46

Bata

Neuchâtel: Place de la Poste
 Envoi contre remboursement

Clôtures

Mélèze et châtaignier. Gril-
 lages et treillis, pour jardins,
 vergers, etc. Bonnes pour pa-
 turages. — A. Humbert, Cor-
 celles près Concise, AS7668L

Bonne cuisine = bonne santé!

DEMANDEZ DONC
 A VOTRE ÉPICIER LA
DAMA
 graisse molle comestible à
 fr. 1.10 le paquet d'une livre.
 Produit excellent et avanta-
 geux. AS 15336 L

terreau

à vendre à 8 fr. le m³. S'a-
 dresser: Faubourg Hôpital 39.

petits porcs

de dix semaines, chez Con-
 stant Sandoz, Chézard.

MIEL

à vendre miel garanti pur, au
 prix du jour. S'adresser à
 Charles ROTH, apiculteur,
 Bôle, tél. 6 32 50.

« Unique » est le nom
 de notre
salle à manger
 dur poli,
 se composant de: un buffet
 de service, porte du milieu
 galbée, une table à allonges,
 120x220x85 cm., dessus noyer,
 six chaises; son prix: Fr.
 340.— Elle n'est à vendre
 que chez

Meubles G. MEYER
 à son rayon des meubles
 neufs, faubourg du Lac 31,
 téléphone 5 23 75.

PIANO

Ire marque suisse, construc-
 tion moderne, entièrement re-
 visé et garanti 5 ans. — Prix:
 Fr. 600.— Hug et Cie, musi-
 que, Neuchâtel.

Jeune truie

portante pour avril à vendre.
 Paul Bischoff, Coffrane.

VOUS CHERCHEZ QUELQUE CHOSE ?

Vous le trouverez
 dans nos
petites annonces



La ponceuse électrique américaine de l'entreprise

Albert MENTH
 redonnera à votre parquet un éclat inattendu!
 Faubourg de l'Hôpital 36 - Neuchâtel - Tél. 5 30 28

toute la mode nouvelle

avec les **biopondelles**

La maison avec le grand choix
au GRANDS MAGASINS SANS RIVAL
 R. GONSET-HENRIQUOZ SA, NEUCHÂTEL
 VISITEZ NOS VITRINES

Déménagement...

Vous vous créez un air de confort et
 de bien-être en installant dans votre
 nouvel appartement nos magnifiques

Rideaux

Vitrage à volant

en voile brodé,
 très joli motif,
 largeur 63 cm.,
 le mètre **-.95**

Marquissite façonnée

pour grands rideaux,
 dessin moderne,
 largeur 150 cm.,
 le mètre **2⁵⁰**

Voile Rodhia

soie rayonne, pour le grand rideau moderne, garni
 volant, largeur 180 cm. le mètre **3⁵⁰**

Immense assortiment de

Tissus décoration 1⁴⁵

à rayures ou jacquards, magnifiques dispositions nou-
 velles, largeur environ 120 cm.
 le mètre 3.90 2.95 2.45 1.95

Un nouveau TISSU façonné uni

pour grands rideaux modernes et ameublement, très
 belle qualité, magnifique coloris, largeur 120 cm., le m. **1⁹⁵**

« Præga »

haute nouveauté pour grands rideaux, tissu uni à relief
 teintes mode, largeur 120 cm. le mètre **3⁵⁰**

Vitrages encadrés

en filet mécanique, marquissite, etc., richement garnis
 de broderie, entre-deux et franges, 60x160 cm., très
 grand choix nouveautés, la paire 5.50 4.90 3.90 2.95 **2⁵⁰**

Les beaux rideaux à bon compte s'achètent

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.

Neuchâtel

**Nous mettons en vente
 POUR MESSIEURS**

Bottines box deux semelles . . . 9.80
 Souliers de marche ferrés . . . 10.80
 Souliers sport cuir chromé
 12.80 et 15.80
 Souliers sport, ferrage montagne
 15.80 17.80 19.80

J. KURTH, Neuchâtel

Parfaitol

ECONOMIQUE
 SUPPRIME LA
 PAILLE DE FER

Pour l'entretien de vos parquets,
 meubles, linos, planelles, mosaïques
LE FLACON 1^{FR}

ÉTIQUETTE L. CAPSULE JAUNE-CITRON

AVIS DIVERS

Du 20 mars au 5 avril

Exposition de portraits

(enfants) par A. THEURILLAT
 Vitrierie du Fornel, sous « La Résidence », Fbg de l'Hôpital 31

Liste des nouveaux abonnés au téléphone

Groupe de Neuchâtel
 (à découper et à conserver)

Cette rubrique est réservée aux abonnés dont le numéro
 ne figure pas encore dans la « liste officielle ».

- 3 12 24 BILLOD, Paul, épïc.-primeurs, Girardet 55, le Locle.
- 8 72 64 BONJOUR, P.-H. (Portner), épicerie, Lignéres.
- 6 12 55 BURGAT, Albert, épicerie, Grand'Rue 22, Pesew.
- 2 29 Charcuterie H. PELLATON, Saint-Sulpice.
- 7 61 35 CLOTTU, Adr., représ. machine à coudre suisse
 le Locle.
- 4 31 90 COURVOISIER, Willy, nickelages, Sonviller.
- 2 14 00 GIRARD, Jean, masseur-pédicure, ventouses, Numa-
 Droz 94, la Chaux-de-Fonds.
- 4 52 26 GIRARDIN, Albin, agr., les Chenevières, Saignelégier.
- 6 40 87 HARBECK, M.-C., directeur, Chanéaz.
- 3 18 48 JEANNERET, Arthur, fabr. sertissages, rue Andrié 3,
 le Locle.
- 2 29 56 KAUFMANN, Henri, secrét. de la Société d'agricul-
 ture, Joux-Perret 20, la Chaux-de-Fonds.
- 7 51 28 KREBS, Hermann, agric., Le Buisson, Saint-Blaise.
- 2 25 49 « LA CREMIERE », Petit, Chs, r. Grenier 6, la
 Chaux-de-Fonds.
- 2 36 58 MAEDER, Henri, bijout.-représ., D.-P.-Bourquin 5,
 la Chaux-de-Fonds.
- 5 25 03 MULLER, Herm., technicien, Bachelin 23, Neuchâtel.
- 8 71 33 PORTMANN, Aïdée, épicerie, « A la Russe », le
 Landeron.
- 5 29 63 REGARD, E., dir. Ecole Bénédicte, appart. Pou-
 drières No 19, Neuchâtel.
- 5 28 90 RÖDDE, Gaston, commerçant, Champ-Bougin 34,
 Neuchâtel.
- 4 84 92 THÉBAUD, Gges (-Duvanel), coiff. dames et mess.,
 Grand'Rue 15, Font-de-Martel.
- 6 41 74 WYLER, Karl, Cortailhod.

Vous pouvez atteindre chaque jour de nouvelles personnes
 au téléphone. Profitez-en. Une conversation coûte moins
 cher qu'une course. P 152-3 N

Regards sur l'actualité, chez nous et ailleurs

Questions d'actualité

Les réfugiés espagnols pourront-ils tous revenir en Espagne ?

Non, car il restera en France les communistes et les anarchistes, qui craignent les justes représailles des autorités nationalistes

Notre correspondant de Paris nous écrit :

Le problème des réfugiés espagnols hébergés en France a reçu un commencement de solution.

A l'issue de laborieuses négociations menées depuis plusieurs semaines entre Paris et Burgos, deux convois de mille miliciens ont quitté Perpignan dans la journée de mardi à destination de l'Espagne nationale via Hendaye.

Dès maintenant, ce contingent pourra être porté au chiffre de huit mille, les autorités franquistes ayant fait savoir au gouvernement français qu'elles avaient pris toutes dispositions utiles à cet effet.

On pourra s'étonner du détour accompli par les réfugiés qui, entrés en France par le col du Perthus, retournent en Espagne à l'autre extrémité des Pyrénées par le pont international d'Hendaye.

Il convient à ce propos de faire observer qu'il est impossible de faire autrement, les lignes de chemin de fer et les routes catalanes ayant été détruites par les rouges lors de leur débâcle de février.

Dès lors, et par la force des choses, toutes les opérations de rapatriement s'effectueront à la frontière basque. Elles se continueront jusqu'à remise en état des voies de communication de Catalogne.

C'est une affaire de plusieurs mois.

L'aspect financier du problème de l'hébergement des réfugiés espagnols a été traité par nous à plusieurs reprises. Bornons-nous à rappeler qu'il en coûte un peu plus de cinq millions de francs français par jour pour nourrir, loger et soigner les 450,000 fuyards hébergés en France.

Un observateur averti des questions de politique étrangère, M. Pierre Dominique, traitait l'autre jour ce sujet. Il rappelait que sur ce chiffre global de 450,000 réfugiés on comptait 265,000 soldats.

Aucune difficulté pour les civils. Tous ou presque et dans une échéance qu'on souhaite en France très rapprochée, retourneront en Espagne. Seuls resteront ceux qui pourrissent « s'établir » normalement outre-Doubs.

Mais il n'en est pas de même pour les miliciens parmi lesquels il faut mettre à part quelques dizaines de mille d'irréductibles affiliés soit au parti communiste, soit au parti anarchiste.

Ceux-là refuseront, et pour cause, de revenir dans leur patrie. Ils vont donc rester à charge de la collectivité française car aucune grande nation ne semble pressée de recueillir d'aussi indésirables émigrants.

La Russie soviétique fait la sourde oreille et le Mexique, seul pays qui n'ait pas dit non aux propositions françaises, se garde bien de donner un chiffre précis.

En somme et pour reprendre l'argumentation de M. Pierre Dominique :

«... Quand tout ce qui veut retourner en Espagne sera parti, quand tout ce qui peut s'établir honnêtement en France y sera établi, il ne restera plus chez nous que trois

sortes de gens : des communistes, des anarchistes et ceux qui ont fui l'Espagne parce qu'ils sont coupables de délits ou de crimes de droit commun.

Charmant cadeau comme on voit et dont on devine l'impatience des Français à se défaire.

Une autre question vient à l'esprit de ceux pour qui la logique est la base du raisonnement.

— Pourquoi l'U. R. S. S. refuse-t-elle de recevoir des communistes qui en se battant pour l'idéal qui est le sien, ont fait preuve de leur foi marxiste ?

A cela il n'est que trop aisé de répondre en rappelant le but de l'évangile de Lénine qui est et qui reste la révolution mondiale.

Cinquante mille anarchistes et communistes (c'est l'évaluation de la Sécurité nationale), prêts à fomentier des troubles, quelle carte merveilleuse pour tenter de recommencer ce que Franco a fait échouer en Espagne : la révolution.

C'est pour cette raison et parce qu'elle veut la paix intérieure que la France doit, par tous les moyens, se débarrasser au plus tôt de cette tourbe génératrice d'émeute et de sang.

Gaston GELIS.

Tirage de la quatrième tranche de la loterie française

PARIS, 22 (sp). — La quatrième tranche de la loterie nationale a été tirée mercredi soir, dans la salle des Pas-Perdus de la gare Saint-Lazare. Voici les résultats :

Tous les billets se terminant par

0	gagnent	120 francs
91	—	20
086	—	2,000
667	—	5,000
039	—	10,000
1,160	—	20,000
2,210	—	20,000
8,836	—	20,000
9,183	—	20,000
6,932	—	20,000
4,920	—	20,000
61,970	—	50,000
86,711	—	50,000
73,803	—	50,000
21,931	—	50,000
92,196	—	50,000
45,518	—	50,000
10,320	—	100,000
41,037	—	100,000
82,447	—	100,000
86,217	—	100,000
42,369	—	100,000
11,417	—	100,000

Les six billets suivants gagnent chacun 200,000 fr. : 905,039, 1,188,496, 482,649, 1,371,008, 1,076,519, 1,361,928.

Les six billets suivants gagnent chacun 500,000 fr. : 1,400,411, 1,105,676, 004,637, 1,338,358, 790,045, 1,479,242.

Les quatre billets suivants gagnent chacun un million : 861,292, 1,419,259, 725,186, 199,649.

Le numéro 1,212,406 gagne cinq millions.

Nous formulons les réserves habituelles quant à une erreur de transmission toujours possible.



PREMIÈRES PAROLES GOUVERNEMENTALES DE M. ERNEST WETTER

A la foire de Bâle, le nouveau conseiller fédéral définit nos positions sur le plan financier et vis-à-vis de l'extérieur

BÂLE, 23. — Le conseiller fédéral Wetter a prononcé hier un important discours à la journée officielle de la Foire suisse d'échantillons.

« Bâle et la Foire suisse d'échantillons, dit le conseiller fédéral, sont appelés à proclamer la volonté du peuple suisse d'exporter. L'augmentation de nos exportations représente pour notre pays le moyen le plus important de vaincre les difficultés économiques actuelles, dans un temps pareil ; c'est une tâche doublement méritoire pour la foire d'échantillons de contribuer activement à ce développement. »

Puis l'orateur passe au budget de la Confédération.

« Je sais bien que je dois vous réserver une déception. Vous aimeriez, certes, entendre de la bouche du nouveau chef du département des finances et des douanes, son opinion sur la manière de rétablir le budget complet de nos finances. Je ne suis pas en mesure de vous le dire aujourd'hui. Ce n'est pas que je ne me sois pas encore fait une idée de la manière de procéder, mais ces plans provisoires sont encore trop imprécis pour être exposés en public. En conséquence, nous ne laisserons, bon gré, comme disent les Anglais, la chance d'attendre encore quelque temps. »

La situation financière de notre pays

« Mais quelque chose doit précéder ces plans. Il s'agit de connaître très exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Le solde passif de 150 millions de francs qui ressort de notre compte d'Etat à fin décembre 1938 est exact, car tout le compte d'Etat est exact, mais ce solde passif ne concerne que les dépenses qui ont déjà été faites et non tous les engagements auxquels nous sommes liés par nos traités, nos chaînes annuelles ou qui représentent une partie des engagements existant déjà maintenant. Si l'on ajoute au solde passif les dépenses que la Confédération devra probablement supporter, soit celles pour l'assainissement des chemins de fer fédéraux, les sacrifices en faveur des caisses d'assurance du personnel, les crédits militaires extraordinaires d'un milliard de francs environ et les dépenses prévues pour la création de possibilités de travail, nous devons compter dans les deux ou trois ans, avec un excédent de dettes d'environ 1,4 milliard de francs. C'est cette dette qui représente environ 1000 fr. par tête d'habitant. Au surplus, il s'ajoute encore le déficit du budget de l'année courante et éventuellement de celui des années suivantes de près de 100 millions de francs. Si je n'arrive pas dans le calcul de l'excédent de dettes probables à un montant aussi élevé que d'autres l'ont exposé, je puis vous assurer ainsi que j'aurai l'occasion de démontrer plus

tard, en particulier, que ces calculs correspondent à la situation réelle. Je puis aussi vous assurer que cette somme est assez grande pour les ressources financières de la Suisse et qu'elle exige les plus grands efforts.

« Ce problème financier a donc deux faces : d'une part il doit assurer le service des intérêts et des amortissements des dépenses extraordinaires en faveur de la défense nationale d'environ un milliard de francs et d'autre part l'équilibre du budget et la fin de la période défective. »

« Une telle tâche exigera des sacrifices qui nécessiteront la grande économie dans le ménage de la Confédération mais qui exigeront encore de nouvelles recettes pour arriver à un assainissement complet. Ces sacrifices devront être supportés par toutes les classes de notre population et, cela va sans dire, en tenant compte du principe de la capacité financière de chacun. »

La situation politique de la Suisse

En terminant, le conseiller fédéral Wetter en arrive à la situation politique de la Suisse. « C'est une économie forte et des finances publiques saines sont les éléments de notre existence matérielle. Ils ne signifient cependant pas tout dans notre vie publique et les soucis qu'ils causent ne sont pas nos seuls soucis. »

« Si nous voulons conserver à notre Etat des finances saines et une économie viable afin d'assurer à notre peuple les bases de son existence matérielle, tout cela n'a de valeur que si nous pouvons vivre en toute liberté et en maîtres dans notre Maison suisse, petite mais confortable. »

« Ne reculons donc devant aucun sacrifice, au moment de grande insécurité politique, où des frontières disparaissent et où d'autres se créent, pour protéger nos frontières, maintenir notre armée, nous assurer contre toute surprise belliqueuse et pour améliorer notre préparation économique à la guerre. »

« Notre indépendance et notre vieille neutralité, il s'agit de les défendre et de les protéger. Nous voulons être conscients que seuls le sang-froid et la calme résolution sont dignes d'un peuple libre et résolu à tout. Nous sommes prêts à nous sacrifier, nous et nos fils, pour la patrie si ce sacrifice nous est demandé. Il n'y a pas d'autre moyen pour nous en cas d'attaque sur nos frontières. Mais les fils et les pères ont le droit d'exiger que le soldat appelé aux frontières ait un armement moderne et suffisant. Et les autorités ont le devoir de tout faire pour la défense nationale, tout en faisant avec économie et en tenant compte des possibilités financières. Chaque citoyen a le devoir de contribuer matériellement à cette préparation. Soyez sûrs

Le premier ministre de Bulgarie est en visite en Turquie

Le premier ministre bulgare, M. Keosseivanoff, est parti pour Ankara, capitale de la Turquie, où il aura des entretiens sur la situation politique des Balkans. Le voici arrivant à Constantinople, où il a été reçu officiellement.

Comment l'étranger nous voit Un sénateur belge parle du canton de Neuchâtel et de son Grand Conseil

Les journalistes qui assistaient à la dernière session du Grand Conseil neuchâtelois ont aperçu assis au banc de la presse un grand vieillard, de stature imposante et porteur d'une longue barbe blanche, qui intriguait passablement leur curiosité, tant est restreint chez nous le cercle habituel des chroniqueurs parlementaires ! Renseignément pris, ils apprirent qu'il s'agissait de M. Louis de Brouckère, le sénateur socialiste belge bien connu, l'ami intime de feu Emile Vandervelde et le président actuel de la deuxième Internationale. M. de Brouckère, en tournée de conférences dans notre canton, avait tenu à assister pour son instruction aux débats de notre petit parlement cantonal. Il vient d'écrire, à ce propos, une intéressante relation dans le grand quotidien bruxellois, « Le Soir », relation fort bienveillante pour le pays de Neuchâtel.

La république neuchâteloise doit faire face aux plus redoutables problèmes.

Elle les affronte avec courage, et les résout progressivement grâce au fonctionnement parfait de sa vieille démocratie. Les 112 mille habitants que compte aujourd'hui l'Etat sont représentés par 104 députés au Grand Conseil. Celui-ci tient de courtes sessions réparties tout le long de l'année. La plus longue dure habituellement trois jours. Les ministres sont remplacés par un Conseil d'Etat de cinq membres élus directement par le peuple. La session que je viens de suivre, commencée le lundi vers 2 heures s'est terminée le lendemain vers midi. Aucun député n'a donc dû rester un jour entier sans vaquer à ses affaires personnelles, dont il a pu s'occuper soit avant de partir pour la capitale, soit après en être revenu.

L'ordre du jour comportait une dizaine de points, dont plusieurs de réelle importance. Il s'agissait notamment d'adopter un plan de travaux pour résorber le chômage et de financer l'entreprise. Il s'agissait encore de prolonger d'un an la scolarité obligatoire. Tout a été discuté et résolu en moins de vingt-quatre heures. Chacun a dit son mot, manifestant une connaissance précise et claire du sujet traité. Personne n'a fait de longs discours (et beaucoup de députés avaient de réelles qualités d'orateurs !). Les partis se sont affirmés sans se heurter pour cela avec une violence inutile. Tous ont pris attitude devant le peuple qui jugera et pourra s'il le veut rejeter par un référendum les mesures que ses députés auraient prises malencontreusement.

La république souffre, et souffre cruellement, du désordre économique qui n'est pas de son fait, et contre lequel elle lutte vaillamment. Elle ne souffre pas moins du désordre politique où l'Europe est plongée.

Ici, comme partout, on est contraint à prendre des précautions militaires. La Chaux-de-Fonds a dû établir une caserne sur son territoire, et aura une garnison permanente, chose inouïe en Suisse. On vit ici comme en tant d'autres endroits dans la crainte du pire.

J'ai appris à aimer cette petite démocratie si simple, d'une personnalité si marquée. Il semble d'abord qu'elle soit bien isolée sur sa montagne. Mais on s'aperçoit bientôt que toutes les incertitudes, tous les maux de ce monde se répercutent jusqu'ici. J'ai mieux compris en observant cette modeste vie que les nations, qu'elles soient petites ou grandes, ne peuvent plus trouver sécurité, bonheur et liberté que dans un monde ordonné et fort, dans un droit international qu'elles auraient la volonté de défendre ensemble.

J'ai appris à aimer cette petite démocratie si simple, d'une personnalité si marquée. Il semble d'abord qu'elle soit bien isolée sur sa montagne. Mais on s'aperçoit bientôt que toutes les incertitudes, tous les maux de ce monde se répercutent jusqu'ici. J'ai mieux compris en observant cette modeste vie que les nations, qu'elles soient petites ou grandes, ne peuvent plus trouver sécurité, bonheur et liberté que dans un monde ordonné et fort, dans un droit international qu'elles auraient la volonté de défendre ensemble.

J'ai appris à aimer cette petite démocratie si simple, d'une personnalité si marquée. Il semble d'abord qu'elle soit bien isolée sur sa montagne. Mais on s'aperçoit bientôt que toutes les incertitudes, tous les maux de ce monde se répercutent jusqu'ici. J'ai mieux compris en observant cette modeste vie que les nations, qu'elles soient petites ou grandes, ne peuvent plus trouver sécurité, bonheur et liberté que dans un monde ordonné et fort, dans un droit international qu'elles auraient la volonté de défendre ensemble.

Communiqués

Un concert et une soirée

Nous rappelons au public neuchâtelois que c'est samedi 25 mars que la fanfare des usines Dubied S. A. sous la direction de M. Ed. Marchand, professeur, donnera un concert au casino de la Rotonde, suivi d'une soirée familiale et dansante. Rendez-vous des amateurs de bonne musique et de gaieté. Rappelons que cette soirée est organisée sous les auspices des employés des établissements Ed. Dubied S. A. de notre ville.

Une soirée réussie à Serrières

On nous écrit :

Samedi 18 mars, la société fédérale de gymnastique « Hommes » de Serrières offrait à ses membres et à la population une soirée récréative. Cette manifestation tant attendue par les amis de la société obtint un franc succès.

Un programme préparé avec soin contenta chacun. Des préliminaires, des pyramides, un ballet démontrèrent une fois de plus comment les amis de la gymnastique sont capables de présenter des exercices tout de souplesse et d'élégance.

Une fantaisie humoristique fut également très applaudie.

Des sketches de l'orchestre « Manuels » furent très goûtés et la pièce de théâtre de G. Moulin, « Au bonheur du foyer conjugal » fut vigoureusement ovationnée.

Le bal, conduit excellentement par « Manuels », permit aux couples de tourner jusqu'au petit matin.

Carnet du jour

Université (Aula) 17 h. 15: Remise et inauguration des vitraux offerts à l'Université.

Théâtre, 20 h. 30: Revue « Rira bien, »

CINEMAS

Rex: Huls, fille de la brosse.

Studio: Vivrent les étudiants.

Apollon: Gibraltar.

Palace: Le fusilier Wipf.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Echos des cheminots abstinentes de Neuchâtel

Il suffit d'offrir aux membres d'une société l'occasion de venir à la foire pour chacun s'y donne tout entier.

La matinée donnée par les cheminots abstinentes de Neuchâtel le dimanche 19 mars, en est une preuve certaine.

Chacun était à son poste remplissant parfaitement et sans bruit les fonctions qui lui étaient assignées. La salle des Bercels était comble. Cette affluence inespérée (d'autant plus que le même jour l'Union locale du personnel fédéral se trouvait réunie dans notre ville), enthousiasma les plus craintifs et les responsables.

Le président, M. Dépaillans, sut parfaitement bien faire ressortir en quelques mots la valeur de l'antialcoolisme dans les entreprises de transport à l'heure actuelle où tout doit être transporté avec rapidité. La présence comme auditeur de M. D. Junod, pasteur, président international de la Croix-Blanche, fut vite signalée et bien naturellement, au lieu des cinq continents qu'il représente, remercia les cheminots abstinentes du travail qu'ils poursuivent dans leur magnifique champ d'activité, « Soyons des lutteurs contre le dragon alcool qui sape nos forces physiques et intellectuelles. »

Dans « L'orage », scène dramatique réaliste, d'un christianisme pratique et plein de puissance, les acteurs jouèrent avec bonheur. Que dire de la « Tante embarrassante », saynète qui fut fort applaudie, d'une « Dispute entre voisins », en pur vaudeville, dite par un Balmiguy, de « Bonjour voisin », qui en costumes authentiques du XVIIIe siècle. Tout ceci embellit et enrichit par les accents suaves et profonds d'un violoncelle accompagné du piano. Le « Muguet », ciu accordéoniste cheminot, par sa fraîcheur et son ensemble parfait, apporta une note de gaieté, de joie alpestre et patriotique.

A la Caisse Raiffeisen du Pâquier

(c) Avec l'année 1938, la caisse de crédit mutuel (système Raiffeisen) de notre région, achevait son quatrième exercice. L'assemblée annuelle statutaire pour l'approbation des comptes et bilan de cet exercice eut lieu le 10 mars.

M. Alexandre Cuche, président du comité de direction, souligna le développement continu de notre institution.

Les mouvements de fonds ont atteint 220,980 fr., nécessitant 423 écritures. Les dépôts d'épargne qui se montaient à 23,872 fr., s'élevèrent, un an plus tard, à 55,011 fr., répartis sur 108 livrets, en augmentation de 24. Les comptes courants créanciers enregistrèrent un solde de 17,912 fr.

L'actif a passé de 44,292 fr. à 63,828 fr. Ce dernier comprend des prêts hypothécaires pour 31,295 fr., des prêts à court terme pour 22,378 fr., et un compte courant à l'Union suisse des caisses Raiffeisen, à Saint-Gall, de 22,228 fr. Notons en passant que les frais de constitution sont en bonne voie d'amortissement. La liquidité exigée par la « Loi fédérale sur les banques » est toujours excellente.

M. Louis Geisler, président du conseil de surveillance, fit ensuite part des constatations encourageantes de l'Office de révision de la centrale des caisses Raiffeisen, de la collaboration intelligente du caissier et des membres des deux comités directeurs. Sur sa proposition, l'assemblée approuva comptes et bilan.

Les comités en ayant décidé ainsi, chaque sociétaire sera averti gratuitement par la caisse au « Messager », organe officiel des caisses Raiffeisen, et recevra 2 fr., intérêt 1938 de la part sociale.

Tous les membres sortant de charge sont réélus pour une nouvelle période, belle marque de gratitude, et M. Henri Cuche, fils, est nommé au conseil de surveillance.

Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, les Ponts-de-Martel

(c) La caisse de crédit mutuel a eu sa seconde assemblée annuelle. Après avoir approuvé les différents rapports, elle a pris connaissance des comptes qui bouclent par un bénéfice de 70 fr. 20. Le total du bilan présente une somme de 50,835 fr. 20. Le roulement a été de 263,000 fr. contre 54,000 en 1937. Les opérations ont été au nombre de 325 pour 75. Le nombre des membres a passé de 33 à 36. La marche de la caisse a été satisfaisante. Cette dernière a déjà rendu de signaux services à la population agricole. MM. Haberbush, Samuel Halldmann et Marc Jacot ont été confirmés au comité de direction pour quatre ans, et M. Fritz Ferrin au Conseil de surveillance pour une même période.

Un anniversaire à Saint-Blaise

Le chœur d'hommes « L'Avenir », de Saint-Blaise, s'est réuni mercredi soir au restaurant Guillaume-Tell pour fêter les 25 ans d'activité de son directeur, M. Christian Furer, professeur.

Au cours de cette soirée intime, M. Jean Strickler, président, fit un bref aperçu de la longue et bienfaisante activité de M. Furer et précisa combien les rapports entre le chœur d'hommes et son directeur furent toujours excellents.

Le comité central de la société, cantonale des chanteurs neuchâtelois avait eu la délicate pensée d'adresser un télégramme de félicitations à « L'Avenir » et à son directeur qui, depuis 17 ans, préside avec distinction la commission cantonale de musique.

Le président de la société remit au jubilaire, au nom de ses chanteurs, un superbe objet d'art avec dédicace.

Après que plusieurs membres, vieux et jeunes, eurent exprimé leur reconnaissance au jubilaire et fait remettre quelques vieux souvenirs, cette soirée se termina par l'exécution de deux chœurs patriotiques « Pays alpin », de Helm, et « Hymne national », de Suter.

Soirée du Ski-club de Noiraigue

C'est dans la sympathique salle de l'hôtel de la Croix-Blanche qu'aura lieu samedi 11 mars la soirée du Ski-club.

C'est devant une salle bien remplie que l'orchestre « Fratell » ouvrira les yeux; après quoi ce fut au tour du compteur, du clown et de l'athlète du cirque « Braconi » de faire rire les spectateurs. C'est avec impatience que le public attendait le clou de la soirée, « Les noctambules », monture due à la plume de M. Willy Testuz, membre dévoué de notre club.

L'auditoire a pu se rendre compte de quelle façon, et surtout dans quel esprit de camaraderie se passent les longues soirées d'hiver au chalet. Une mention spéciale aux quatre acteurs qui ont su, par leur allant et leurs chansonnettes, créer cette vraie atmosphère de la montagne.

Fondation d'une section de samaritains à Bevaix

(c) Cet hiver fut organisé, dans la Salle de paroisse de Bevaix, un cours de samaritains avec comme thème : « Les premiers secours aux blessés ». Après trois mois de travail assidu, les 38 participants, bien instruits par le docteur Gagnaux, se présentèrent aux examens. Les experts étaient M. Aegerter, président cantonal des sections de samaritains neuchâtelois, et M. Furiat, représentant de la Croix-Rouge. Tous les candidats furent brillamment reçus.

Lundi soir, 20 mars, les 38 samaritains diplômés se retrouvèrent pour fonder une section bevaissienne. En présence de M. Aegerter, le comité fut élu comme suit : président : le docteur Gagnaux, vice-président : Mlle Touchon, institutrice; secrétaire : le pasteur Perret; vice-secrétaire : Mme Amez-Droz; caissière : Mlle M. Maeder; chef de matériel : M. Béguin; monitrice : Mme Zaugg.

L'activité de cet été consistera en quelques exercices dans le terrain. Cet automne sera organisé un nouveau cours sur : « Les soins aux malades ».

Prévenir vaut mieux que guérir!... évitez une peau rêche!

NIVEA

PRODUIT SUISSE

CRÈME-NIVEA Frs. 0.50 - Frs. 2.50

HUILE-NIVEA Exp. 1.75 et Frs. 2.75

S. A. «Le Pilote» Bâle

AS 3704 X

Mars 1939.

F. MOREL

Erins complets à partir de fr. 25.-
Nombres modèles de porte-plume "SWAN" à partir de fr. 15.-

Confirmation... Pâques

Ravissant cadeau
La toute dernière création "Swan". Porte-plume et porte-mine en nacre blanche, bleue, rose ou verte, présentés en un superbe écrin. Qualité... la qualité inégalable de "Swan".

Swan Pens

DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

GRAND CHOIX A LA MAISON DE LA PLUME-RÉSERVOIR

Papeterie **DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.** 4, rue de l'Hôpital

LE MOMENT EST VENU... BEURRE FONDU
de faire votre réserve de
Les prix sont encore à
3.40 le kg. — 3.35 par 5 kg.
jusqu'à épuisement du stock. Les nouveaux prix sont sensiblement plus élevés. Ménagères profitez...
CHEZ PRISI, Hôpital 10, Neuchâtel

Radio moderne
Ebénisterie noyer très soignée. Cadran entièrement lumineux avec noms des stations. Essai sans engagement, facilités de paiement. Prix: 140 fr.
RADIO-STAR, Seyon 17 NEUCHÂTEL

Pommes
— en purée sucrée
en boîtes
1/1 2/1 5/1 litres
Fr. -.45 -.55 prix réduit
prix normal -.65 1.25 3.10
ZIMMERMANN S. A.

BAISSE SUR LE PORC FRAIS

de 20 centimes par kilo

Jambon pour rôtir Fr. 3²⁰ le kg.
Côtelettes » 3⁶⁰
Côtelettes sous l'épaule » 3²⁰

PROFITEZ!

Ball

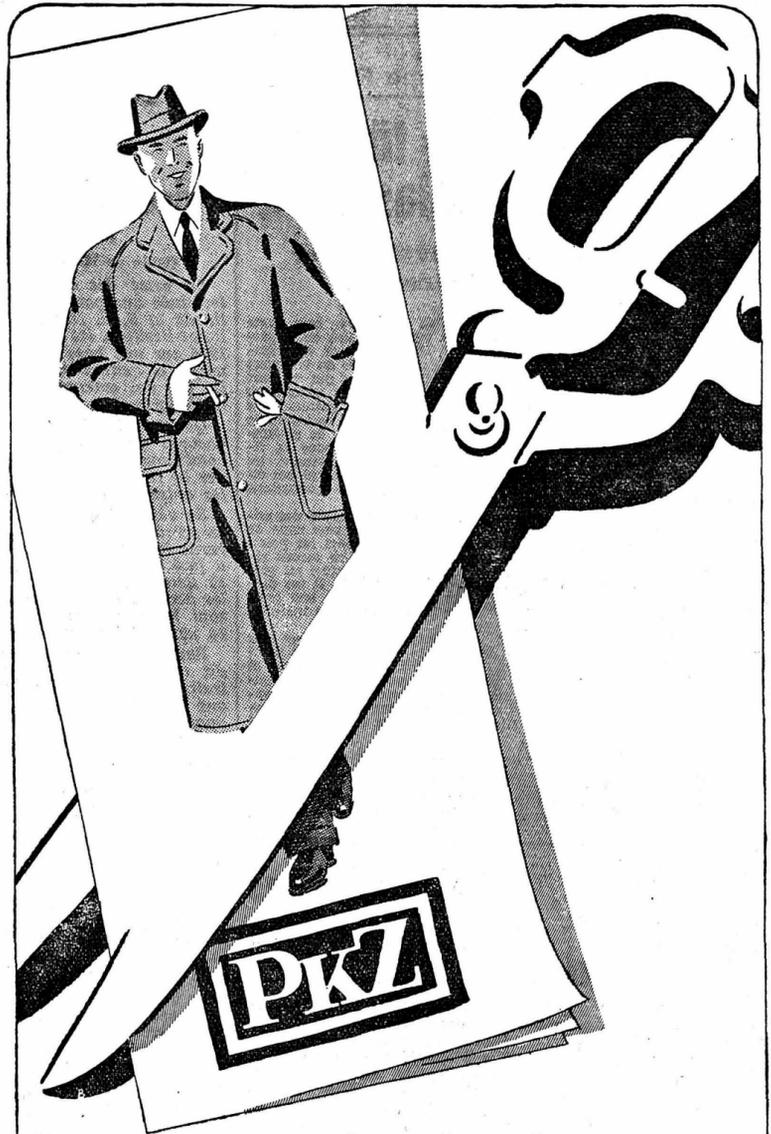


L'éloge de mes lits d'occasion n'est plus à faire... Tout le monde sait qu'ils sont toujours livrés à l'état de neuf... que les bois de lit sont remis en parfait état... que la literie est nettoyée et remontée à neuf, avec couette neuve... Ainsi, si vous avez besoin d'un lit d'occasion... même pour vos enfants... vous pouvez en toute confiance vous adresser à

Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel
Téléphone 5 23 75
Rayon des occasions 2me étage



Grand choix de bagues brillantes
Bijouterie Charlet
sous le Théâtre



Quand un homme...

... a pris l'habitude d'échanger, après un long hiver, son gros pardessus contre un léger „misaison“, il ne comprend pas comment il existe encore des messieurs qui ignorent les avantages de cette manière de faire.

Fr. 58.— 68.— 78.— 88.— jusqu'à 150.—

PKZ à NEUCHÂTEL, Rue du Seyon 2

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

12 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

<p>Thiel maitre-teinturier 5 17 51</p>	<p>Decoppet Frères Entrepreneurs MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE Tél. 5 12 67 Neuchâtel - Evole 49</p>	<p>Ferblanterie Appareillage Fritz Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D-INDE 24 Tél. 5 20 56</p>
<p>Carl Donner Bellevaux 8 Téléphone 5 31 23 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde</p>	<p>Si votre poste est en panne, appelez le N° 5 29 43 vous atteindrez le meilleur spécialiste Radio Star Seyon 17 - Neuchâtel</p>	<p>VUILLEMIN Frères COUVREURS Rue J.-J.-Lallemand Neuchâtel - Tél. 5 23 77 Rue de Neuchâtel 35 Peseux - Tél. 6 13 36 Transformation de toitures Réparations Revêtement de façades Peinture des fers-blancs Réfection de cheminées. Devis</p>
<p>PIFFARETTI & QUINCHÉ Société anonyme Electricité NEUCHÂTEL - RUE WILSON TÉLÉPHONE 52.648</p>	<p>Tous vos meubles neufs et réparations chez Schneider artisan-ébéniste ÉVOLE 9 Tél. 5 22 89</p>	<p>Cordonnerie G. LINDER Râteau 4 Travail en tous genres Chaussures sur mesure Prix modérés Se recommande</p>
<p>Papeterie-Librairie des TERREAUX S. A. Tél. 5 12 79 Meubles en acier Erga Fournitures générales</p>	<p>CHEZ COLETTE PLACE PURRY Essayez nos bas 3/4 à 95 c. nos bas soie mate à fr. 1.25 nos bas fil et soie à fr. 1.50 nos bas soie, diminués, mailles à l'envers à fr. 1.95 nos pantalons fil et soie, renforcés à fr. 1.50 Timbres E. N. & J. 5 % Pour cette rubrique, demandez nos conditions au bureau du journal</p>	<p>CYCLES PEUGEOT Jantes - Rayons Garde-boue inoxydables « Peugeot » Agence: Marcel Bornand Temple-Neuf 6 Tél. 5 16 17</p>

Musique de chambre de Neuchâtel
(SALLE MOYENNE DES CONFÉRENCES)

3^{me} CONCERT

Vendredi 31 mars, à 20 h. 15

Beurre de table « Floralp », qualité extra
Fr. 1.20 la plaque de 250 grammes

Beurre frais du pays, première qualité
Fr. 1.10 la plaque de 250 grammes

Œufs frais étrangers, Fr. 1.25 la douzaine
Œufs frais du pays, Fr. 1.40 la douzaine

R.-A. STOTZER, rue de Trésor

Parmi notre magnifique choix en LAINAGES

nous avons sélectionné les quelques nouveautés suivantes :

Prince de Galles
haute nouveauté, pour le costume tailleur, larg. 140 cm., le mètre **12⁵⁰**

Composé pour costumes haut chic, largeur 140 cm., le mètre **9⁵⁰**

Kascheta
pure laine pour la jolie robe, teintées pastel, larg. 140 cm., le mètre **6⁹⁰**

Écossais
pure laine, pour manteaux larg. 140 cm., le mètre **8⁵⁰**

Écossais
pure laine, p. robes d'enfants larg. 90 cm., le mètre **3⁴⁰**

Armuré
uni et écossais pr ensembles, larg. 140 cm., le mètre **5⁸⁵**

Lors de votre prochaine visite, demandez à voir notre assortiment en nouveautés printanières. Notre personnel qualifié vous conseillera au mieux.

JULES Bloch Neuchâtel

LES RAMEAUX OFFREZ DES LIVRES PAQUES LIBRAIRIE PAYOT

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT ET DU MATIN

Une nouvelle victoire du troisième Reich

Memel a réservé au « führer » un accueil enthousiaste

Le chancelier Hitler, dans un discours, affirme son intention « de ne pas faire de mal au reste du monde » !

MEMEL, 23 (D. N. B.) — Les troupes allemandes sont arrivées à Memel, jeudi, un peu après 8 heures. La veille au soir, les formations motorisées de la police et de S. S. étaient déjà arrivées.

Le chancelier Hitler à Memel

MEMEL, 23 (D. N. B.) — Peu après 14 heures, le chancelier a quitté le torpilleur « Leopard » et a débarqué sur le sol mémelois où il a été salué par M. Neumann, le chef des Allemands de Memel. Des avions allemands survolaient pendant ce temps la ville ; les bateaux ancrés dans le port et dans la rade faisaient retentir leurs sirènes. Les cloches sonnaient à toute volée.

La population acclama longuement le chancelier qui, après avoir passé en revue les formations d'honneur de la marine, se rendit en voiture avec sa suite dans la ville, acclamé sur tout le parcours par une foule enthousiaste. Sur la place du théâtre, Hitler passa en revue d'autres formations d'honneur, puis pénétra dans le bâtiment du théâtre et parut au balcon quelques instants plus tard, ayant à côté de lui M. Neumann.

Ce dernier souhaita la bienvenue à M. Hitler en rappelant que le territoire de Memel avait appartenu à l'Allemagne pendant sept siècles jusqu'au traité de Versailles. La honte de 1919 a été effacée par Hitler, dit-il ensuite. Puis il acclama ce dernier, le chef de tous les Allemands.

L'allocution du « führer »

Le chancelier prononça ensuite une allocution dans laquelle il dit sa joie d'avoir pu aujourd'hui ramener les Allemands de Memel dans le grand Reich allemand. La patrie allemande n'a pas oublié les Mémelois et ceux-ci n'ont pas oublié non plus leur ancienne patrie et, au nom de tout le peuple allemand, il leur exprime sa reconnaissance pour la vaillance qu'ils n'ont cessé d'afficher.

Pour marquer cette reconnaissance, il ne peut faire mieux que de décerner au chef mémelois l'insigne qu'arborent tous les vaillants combattants du nouveau Reich allemand. Les Allemands de Memel avaient été abandonnés à leur triste sort par l'Allemagne au moment où celle-ci était dominée par la honte. Ils sont rentrés aujourd'hui dans une Allemagne nouvelle, formidable, résolue à forger elle-même son destin même si cela ne plaît pas au reste du monde. Les Allemands de Memel seront maintenant incorporés dans le grand courant de la vie nationale allemande, courant de foi, d'espoir et de sacrifices si besoin est.

« Vous comprendrez cela, ajouta-t-il, mieux que ceux qui ont le bonheur d'habiter le centre du Reich. Vous êtes un pays frontière et vous comprendrez ce que cela signifie de ne pas être abandonnés mais d'avoir derrière vous un empire puissant. Nous sommes résolus à conserver à jamais notre communauté avec vous et aucune autre puissance ne pourra jamais l'empêcher. Tel est notre serment. Les vingt dernières années de souffrances et de misères doivent être une leçon pour l'avenir. Ce que le monde peut attendre de l'Allemagne, il le sait. Les Allemands n'ont pas l'intention de faire du mal au reste du monde. Mais le mal que ce monde a fait aux Allemands devait être réparé. Je crois que nous sommes arrivés, pour le principal, à la fin de cette réparation sans précédent, et nous voulons maintenant affirmer tout notre amour, notre esprit de sacrifice, notre foi, notre fidélité et notre confiance dans ce cri de guerre : « Notre peuple allemand et notre Reich allemand, qu'il vive ».

Le chancelier quitta ensuite le théâtre, passa devant les formations d'honneur, et reprit le chemin du port.

Les clauses du traité germano-lithuanien visant à l'annexion de Memel

BERLIN, 23 (D. N. B.) — Le traité germano-lithuanien sur le rattachement du territoire de Memel au Reich a la teneur suivante :

Art. 1er. — Le territoire de Memel séparé du Reich par le traité de Versailles est rattaché à l'Allemagne dès ce jour.

Art. 2. — Le territoire de Memel sera aussitôt évacué par les forces de police et l'armée lithuanienne. Le gouvernement

Lire dans « Curieux » du 25 mars

Dans ce numéro copieux et varié, on trouvera un émouvant reportage de Jean Desthieux sur les camps de réfugiés espagnols dans le Midi de la France. — Léon Latour nous dit Comment en Allemagne on apprécie l'axe Rome-Berlin. — Toujours à l'affût d'informations inédites sur la radio, nos correspondants ont fait une belle moisson. — Le capitaine H. Mutrux, de la police lausannoise, tire les enseignements du procès de la bande Weidmann aux assises de Versailles. — La chronique féminine. — Les lettres et les arts. — J.-J. Rousseau à Môtiers-Travers, par Solandieu. — La page des divertissements. — Suite des aventures véridiques de Nadia, espionne du Guépéou, par Jean Bardanne. — Les échos de la vie romande, etc., etc.

Le roi d'Italie et empereur d'Éthiopie a inauguré hier la Chambre des faisceaux et des corporations

(Suite de la première page)

La crise des sanctions ne s'est terminée que par le retrait de l'Italie de la S. d. N. ; en outre, l'axe Rome-Berlin a été fondé en octobre 1936 sur une base politique, économique et culturelle et il a été fortifié par des ententes avec le Japon, la Hongrie et le Mandchoukouo.

Quant à la Grande-Bretagne, les accords du 16 avril ont créé des conditions favorables pour consolider la reprise des relations normales entre les deux pays.

Se référant à la France, le roi-empereur a dit : « Pour ce qui concerne la France, mon gouvernement a fixé dans une note officielle du 17 décembre 1938 (note dénonçant les accords Laval-Mussolini) quelles sont les questions qui séparent en ce moment les deux pays ».

Poursuivant, le roi-empereur a dit qu'en l'absence d'intérêts contraires entre les deux pays, l'Espagne et l'Italie peuvent collaborer dans les domaines les plus vastes.

« C'est notre vœu, a-t-il dit, que l'Espagne, sous la direction de son victorieux chef, reprenne rapidement sa place dans la vie européenne conformément à ses glorieuses

traditions et à sa grande force matérielle et morale.

« Bien que l'Italie ne se berce pas de l'illusion de la paix perpétuelle, a conclu le souverain, elle veut que la paix puisse durer le plus longtemps possible de façon que les ressources de son empire puissent être pleinement mises en valeur ».

Victor-Emmanuel a souligné également les relations particulièrement amicales établies par le gouvernement italien avec l'Albanie, la Yougoslavie, la Pologne et la Suisse.

Le roi a dit encore avoir beaucoup apprécié les efforts de son gouvernement et de toutes les organisations économiques pour atteindre le maximum possible d'indépendance économique.

Le roi conclut en disant : « L'Europe n'a pas encore et n'aura pas des temps que l'on peut appeler faciles. Le récent écroulement de certaines constructions politiques artificielles issues de la guerre mondiale le démontre. Mais ce sont les temps difficiles qui révèlent le caractère des peuples et c'est pourquoi je n'ai aucun doute en ce qui concerne l'avenir du peuple italien, avenir garanti par les armes et par sa profonde conscience d'unité nationale forgée par les dures épreuves de la guerre et par les tâches non moins arduës de la paix ».

Le passage du discours du trône qui fait allusion aux pays que l'Italie considère comme amis et parmi lesquels le roi a mentionné la Suisse a été suivi avec une grande attention par le public. Le passage relatif à la France a été également écouté attentivement. Quoiqu'il soit très court, il a laissé l'impression d'une invitation, en un ton mesuré, à des négociations dans une atmosphère de paix. On met ce passage en rapport avec celui de la fin disant que l'Italie désire que la paix dure le plus longtemps possible.

Nouvelles brèves

Grève des transports à Tunis. — La grève des transports qui a éclaté il y a quelques jours et à laquelle aucune solution satisfaisante ne put être apportée lors de la réunion à la résidence générale des employeurs et des employés, se poursuit.

Un meurtre à Zurich. — Jeudi soir, un garçon boucher nommé Hohenstein a tué une fille sur le quai de la Limmat à Zurich, en lui lançant une balle dans la gorge.

La visite du chef de l'Etat français à Londres

La Chambre des communes a reçu officiellement M. Lebrun

Comme pendant les journées précédentes, le président de la république a été acclamé par le peuple britannique

LONDRES, 23 (Havas). — Dérouté par une tradition séculaire, la Chambre des communes a, jeudi matin, reçu officiellement un chef d'Etat étranger. Longuement acclamé par la foule, M. Lebrun et sa suite sont arrivés à 11 h. dans la cour du parlement.

Au sommet du grand escalier, le speaker des Communes et le lord-chancelier en grand appareil attendaient l'arrivée du chef de l'Etat français. Quand celui-ci arriva, les orchestres attaquèrent la « Marseillaise », puis le « God Save the King ». Le lord-chancelier et le speaker vinrent s'incliner devant M. Lebrun, auquel tous les pairs du royaume avaient rédigé une adresse de bienvenue. A son tour, le speaker vint exprimer au président les sentiments de la Chambre basse.

Le discours de l'hôte d'honneur

A ces paroles, M. Lebrun répondit en exaltant les liens d'amitié franco-britannique.

« Je vous remercie, dit-il, de l'accueil exceptionnel que vous avez bien voulu réserver à Mme Lebrun et à moi-même. Vous avez fait au président de la république française un honneur qu'il sait hautement apprécier. Aux querelles des temps anciens qui divisèrent la France et la Grande-Bretagne ont fait place des sentiments éclairés d'estime et d'affection : aucune rivalité ne vient les émettre sur tous les points du globe où, loin de s'opposer, leurs intérêts se confondent.

« Aucun de vous, messieurs, n'ignore les sentiments que je vous exprime, mais peut-être revêtent-ils un caractère particulier lorsque le président de la république française les proclame à Westminster Hall en une séance qui s'inscrit comme un événement remarquable dans les annales de la solidarité franco-britannique ».

A Windsor

M. Lebrun et sa suite ont regagné Buckingham.

Après avoir déposé une couronne sur la tombe du soldat inconnu, M. et Mme Lebrun se sont rendus au palais de Windsor où ils ont déjeuné.

Le président de la république française et Mme Albert Lebrun ont quitté Windsor à 15 h. 30 pour rentrer à Londres sous les acclamations de la population de la petite cité. Ils

Des forces hongroises pénètrent en territoire slovaque

(Suite de la première page)

PRESBOURG, 23 (D. N. B.) — Les milieux gouvernementaux slovaques communiquent que les troupes hongroises ont envahi une partie de la Slovaquie orientale. Jusqu'à présent elles auraient occupé Ulic, Kalna-Koztoka et Pekisovo, tout près de Michalovec, ville la plus importante de la Slovaquie orientale. On ne possède actuellement aucune confirmation de ces faits du côté hongrois.

Les explications de Budapest

BUDAPEST, 24. — On annonce officiellement :

Les troupes hongroises carpathiques, devant la nécessité de prendre des mesures de sécurité, ont occupé plusieurs points du chemin de fer de l'Ungtal à l'ouest de Munkacs. On sait que la ligne de démarcation entre la Slovaquie et l'Ukraine carpathique n'a jamais été fixée ce qui,

dans le passé, a donné lieu à des frictions constantes.

Le calme est maintenant rétabli, mais pour écarter toute contestation à l'avenir, une commission mixte slovaque-hongroise arrêtera la limite définitive. C'est pourquoi le gouvernement hongrois est entré en contact avec le gouvernement de Presbourg.

Il y a eu, selon Presbourg, de sérieuses rencontres

PRESBOURG, 12 (Havas). — Selon le communiqué officiel publié jeudi soir à Presbourg, les troupes slovaques ont résisté vivement aux Hongrois. Les aviateurs slovaques ont volé au-dessus des troupes hongroises et les mitrillèrent.

Dans la région d'Ulic, les avions slovaques ont mis en fuite deux bataillons d'infanterie hongroise. Les aviateurs ont déclaré qu'ils avaient distingué des cadavres et des blessés se traînant péniblement.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market data for Geneva, including various bonds and shares.

BOURSE DE ZURICH

Table of stock market data for Zurich, including various bonds and shares.

BOURSE DE BALE

Table of stock market data for Basle, including various bonds and shares.

BOURSE DE LAUSANNE

Table of stock market data for Lausanne, including various bonds and shares.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table of stock market data for Neuchâtel, including various bonds and shares.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including various bonds and shares.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including various bonds and shares.

COURS DES CHANGES

Table of exchange rates for various cities and currencies.

Advertisement for 'Le Stimulant' aperitif, featuring a bottle and text describing its benefits.

Emissions radiophoniques de vendredi

Table of radio broadcast schedules for Friday, listing programs and times.

Postes alpêtres

Text describing the postal services in the Alps region.

Samedi au marché

Text describing the market activities for Saturday.

Le maréchal Pétain est arrivé à Burgos

Il s'est entretenu avec le général Jordana auquel il a remis « copie figurée » de ses lettres de créance

BURGOS, 24 (Havas). — Escorté de M. Texidor, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, le maréchal Pétain a quitté Saint-Sébastien par train spécial pour Burgos. Le maréchal et sa suite ont gagné immédiatement le grand hôtel de ville. Lorsque le maréchal est descendu de voiture et a pénétré dans le hall de l'hôtel de ville, la foule, où se trouvaient plusieurs généraux espagnols, l'a salué au passage. Au palais, le maréchal Pétain s'est entretenu avec le général Jordana auquel il a remis une copie figurée de ses lettres de créances.

Après cette entrevue, qui dura une heure et quart, le maréchal a regagné son hôtel.

M. Gazel, conseiller d'ambassade, qui accompagnait le maréchal Pétain, a déclaré que la conversation avec M. Jordana a été extrêmement cordiale. Le maréchal, conversant avec le ministre des affaires étrangères, a fait un tour d'horizon et a récapitulé les problèmes se posant actuellement aux deux pays. Il semble que toutes les questions pendantes seront résolues rapidement.

Le général Pétain était resté plusieurs jours à Saint-Sébastien. On apprend aujourd'hui qu'il a dû rester durant ce laps de temps dans cette localité, parce qu'un différend s'est élevé entre le gouvernement de Burgos et celui de Paris. Le général Franco entendait ne pas recevoir l'ambassadeur de France avant que le gouvernement de Paris ne lui ait rendu les navires de guerre républicains réfugiés à Bizerte — ceci conformément, assurait Burgos, aux engagements pris par M. Léon Bérard de restituer à l'Espagne nationale le matériel de guerre comme les œuvres d'art transportées en France par l'Espagne rotte. Le maréchal Pétain étant arrivé à Burgos, il faut croire qu'un accord est intervenu. Il est à noter toutefois que le maréchal n'a été reçu que par le général Jordana (et non par Franco) et qu'il a remis seulement une « copie figurée » de ses lettres de créance.

STUTTGART, 18 h., musique de chambre, 20 h., concert symphonique.

VIENNE, 20.10, concert symphonique.

AVIS TARDIFS

Theater advertisement for 'Rira bien' by Max Régner, listing showtimes and location.

Du 24 au 30 mars

APOLLO

DIMANCHE
matinée à 3 h.

Le grand film d'espionnage 1939

GIBRALTAR

LA MAGISTRALE RÉALISATION DE FÉDOR OZEP, avec
Eric von STROHEIM - Viviane ROMANCE
Roger DUCHESNE - Abel JAQUIN - Yvette LEBON
Un film d'une brûlante actualité

La lutte implacable de l'Intelligence-service du 2me Bureau contre l'espionnage international

Vous qui aimez l'aventure, le mouvement, le mystère tout en goûtant un passionnant roman d'amour, voici votre film: «Gibraltar»

SAMEDI et JEUDI **Matinée à 3 h.** PARTERRE Fr. 1.— GALERIE Fr. 1.50



AU PROGRAMME: L'ACTUALITÉ PATHÉ AVEC LES MEILLEURS REPORTAGES Retenez vos places - Téléphone 5 21 12

COMMENT DONC ?

Je croyais que la chemise de Pierre était blanche, jusqu'au moment où je la vis à côté de celle de René, lavée au Radion!



Êtes-vous parfois déçue de votre lessive? Avez-vous le sentiment que, malgré toute votre expérience, d'autres femmes obtiennent du linge plus blanc? Utilisez alors Radion!

Sa mousse parfumée est renommée pour son action magique. Vite et avec ménagements, elle enlève la saleté des vêtements les plus crasseux. Et le résultat: un blanc éblouissant — le blanc Radion!

seulement **75** cts.



lave plus blanc

Pour tremper, la soude à blanchir OMO

Université de Neuchâtel

VENDREDI 24 MARS, à 17 h. 15

Séance publique à l'Aula

Remise et inauguration des vitraux

offerts à l'Université, à l'occasion de son Centenaire, CAUSERIE DE M. MAURICE JEANNERET:

Vitraux neuchâtelois d'autrefois et d'aujourd'hui

ÉCOLES PRIVÉES

INSTITUTS - PENSIONNATS

Ecole de jeunes filles «Heimetti» Grindelwald - Alt. 1200 m.

Enseignement approfondi de l'allemand, sur demande branches commerciales ou ménagères. Début des cours annuels ou semestriels: mi-avril. Indemnité: Fr. 110.— par mois, Prospectus par la direction. SA17.441Z

Du 24 au 30 mars

STUDIO

Du 24 au 30 mars

MATINÉES A PRIX RÉDUITS SAMEDI et JEUDI

Tél. 5 30 00

MATINÉES à 15 h. SAMEDI, DIMANCHE et JEUDI

ROBERT TAYLOR

dans un film extraordinaire par son humour irrésistible et son entraînante gaieté

Vivent les Etudiants!

UN AMERICAIN A OXFORD

Une magistrale réalisation à la gloire de la jeunesse et du sport

Le meilleur film de Robert Taylor...

(News chronicle)

C'est réellement un magnifique film... (Daily Mail)

On ne se souvient pas d'avoir vu un film qui ait été fait pour procurer autant de joie... (The Observer)

Prochainement: Michel Simon dans «Belle étoile»

Poissons

Traites, portions vivantes
Perches - Sandres
Brochets au détail
Soles d'Ostende
Colin - Cabillaud
Rale - Merlans
Filets de dorsch
Filets de cabillaud
Morue - Merluche
Filets de morue
Sprotten - Bücklinge
Harengs fumés et salés
Rollmops - Haddock

Volailles

Poulets de Bresse
Poulets du pays
Poules à bouillir
Canards - Pigeons
Beaux faisans coqs
Canards sauvages mâles, Fr. 5.— à 5.50
femelles, Fr. 3.— à 4.—
Escargots préparés
Cuisses de grenouilles

Au magasin de comestibles

SEINET FILS S. A.

Rue des Epancheurs 6
Téléphone 5 10 71

NOUVEAU CHOIX de

cravates

et **chaussettes**

Modèles ravissants chez

Guye-Prêtre

Saint-Honoré - Numa-Droz
Maison neuchâteloise

Grosse économie — si vous employez des

haricots étuvés — à Fr. —.85

les 100 gr. en sachets, — ou Fr. —.75

au détail — au lieu de

haricots en boîtes, — les deux

à votre service, en plusieurs qualités, chez

—ZIMMERMANN S.A.

■ A VENDRE

Trousseau

terminé, 77 parties, draps de lit, double fil avec belle broderie. Marchandises suisses garanties.

Le tout au prix extra bon marché de

Fr. 115.—

Demandes Case postale No 26.843 (Poste centrale), Bienne, AS 3188 J

Vous échangez votre voiture?... Pourquoi n'échangez-vous pas votre mobilier ?

Vos meubles actuels ne vous plaisent plus? Échangez-les chez

Meubles G. MEYER

Neuchâtel, tout comme vous échangerez votre voiture. Mon service «ÉCHANGES» me permet de reprendre en compte, lors de tout achat, les meubles que vous désirez remplacer. Ainsi vous serez épargnés les multiples démarches nécessaires à la vente d'un mobilier d'occasion ayant cessé de vous plaire, et vous pourrez rénover facilement votre intérieur, puisque votre dépense définitive en sera notablement réduite.



Soie artificielle la. Nouvelles teintes à la mode. Bout et talon renforcés

Emma hauch La dernière nouveauté de la saison. Soie artificielle extra fine. La paire Fr. 1.30

Bata

NEUCHÂTEL: PLACE DE LA POSTE
Envoi contre remboursement

PALACE

PROLONGATION

Jusqu'à LUNDI SOIR 27 mars inclus
du grand film suisse

LE FUSILIER WIPF

Une fresque grandiose qui vous fera revivre les heures graves ou joyeuses de la MOB 1914-1918

Un film qui vient à son heure et qui nous rend plus fiers encore d'être Suisses

ATTENTION: Matinées à 3 heures
Vendredi, samedi, dimanche, lundi

Vu la grande affluence, il est recommandé de retenir ses places d'avance

Enfants admis aux matinées Fr. -.60 1.-

Téléphone 5 21 52

Téléphone 5 21 52

Légers sains aromatiques

tels sont les **ZWIEBACKS**

hygiéniques au malt de la confiserie-pâtisserie

Weber

VALANGIN

Nombreux dépôts en ville et dans la région

MIEL du PAYS

contrôlé Fr. 2.— le ½ kilo

Timbre escompte 5%

Morhner

NEUCHÂTEL
E. LANGEL, succ.

GRAND CHOIX EN

VOLAILLES

LAPINS - CABRIS

POISSONS

DU LAC ET DE MER

FILETS DE POISSONS

aux plus bas prix du jour

Magasin spécialisé

LEHNHERR frères

NE DEMANDEZ PAS un horaire

Demandez le **ZÉNITH**

en vente partout

Avis aux chômeurs

Il sera vendu vendredi et samedi de la viande de deux pièces de gros bétail de première qualité

Bouilli, le kilo Fr. 1.50
Rôti, le kilo Fr. 2.—

Boucherie Berger-Hachen

VEAU A BAS PRIX!

AU CONSEIL NATIONAL

Du haut commandement à la motorisation de l'armée

Ces deux projets de réorganisation militaire sont adoptés

Notre correspondant de Berne nous écrit :

M. Vallotton fait de louables efforts pour redorer le blason du parlement en améliorant les méthodes de travail. A cette fin, il se soumet lui-même à une discipline personnelle dont peu de présidents, ces dernières années, ont donné l'exemple.

Notre correspondant de Berne nous écrit :

M. Vallotton fait de louables efforts pour redorer le blason du parlement en améliorant les méthodes de travail. A cette fin, il se soumet lui-même à une discipline personnelle dont peu de présidents, ces dernières années, ont donné l'exemple.

Sur quoi, par 135 voix sans opposition, le Conseil national approuve l'ensemble du projet qui va maintenant passer aux Etats.

Un second projet d'arrêté tend à augmenter le nombre des camions automobiles utilisables pour l'armée en cas de mobilisation générale ou de guerre. Personne n'ignore qu'actuellement la Suisse ne dispose pas d'un nombre suffisant de véhicules à moteurs aptes à rendre les services attendus si l'autorité militaire devait les réquisitionner.

A cette disposition, M. Roulet, député agrarien vaudois, vivement soutenu par M. Chassot, conservateur fribourgeois et par M. Vonmoos, radical des Grisons, voudrait en ajouter une seconde selon laquelle la Confédération allouerait, selon des conditions à fixer, un subside spécial aux propriétaires de camions usagés utilisant le gaz de bois ou ses succédanés comme carburant.

M. Minger exposa que la question sortait du cadre de l'arrêté et qu'elle devait être transmise au département de l'économie publique qui s'occupe du carburant national.

Un député saint-gallois, M. Holenstein, voudrait une plus grande précision encore et propose le texte suivant : Dans les limites de ses attributions, l'inspecteur de l'armée donne les instructions et les ordres nécessaires.

Quant à M. Rittmeyer, de Saint-Gall également, il présente un amendement aux termes duquel les commandants de corps et le chef de l'instruction seraient subordonnés à l'inspecteur. Comme le relèvent les rapporteurs de la commission et M. Minger, la disposition proposée par M. Rittmeyer crée, en fait, ce commandant en chef, ce « général du temps de paix » dont on ne veut pas. Aussi, la Chambre repousse-t-elle à une majorité écrasante l'amendement Rittmeyer, tandis qu'elle accepte le texte de M. Holenstein, un peu contre le gré de M. Minger, qui ne s'y oppose pas formellement toutefois.

Comme personne, ni au banc du gouvernement ni dans l'assemblée ne s'opposait à cette proposition, le président estima, à juste raison, que M. Duttweiler pouvait se dispenser de la défendre. Mais le chef des indépendants insista. M. Vallotton soumit alors le projet de procédure à l'assemblée qui lui donna raison, mais à une si faible majorité que M. Vallotton ne se sentit plus le courage de priver M. Duttweiler du plaisir de parler. Le résultat étant acquis d'avance, l'intervention de M. Duttweiler, si enflammée qu'elle fût, n'y changea rien et le projet, dans son ensemble recueillit toutes les voix exprimées.

La Chambre consacra la dernière demi-heure de la séance à l'audition du rapport de M. Gut, député zuricois, sur la défense spirituelle. Nous voilà donc dans les sphères de la haute spéculation intellectuelle et politique. M. Troillet, rapporteur français, nous aidera, mardi matin, à nous y maintenir.

Au Conseil des Etats

BERNE, 23. — Le Conseil des Etats a poursuivi jeudi la discussion du projet de renforcement de la défense nationale et de la lutte contre le chômage. Le conseil a examiné les mesures destinées à assurer les communications avec la Suisse orientale et celles concernant les routes alpines.

Le détective Paul Rochat est mis en liberté sous caution, à Genève

GENÈVE, 23. — L'affaire d'espionnage dans laquelle sont compromis le détective privé Paul Rochat, la danseuse Virginia Capt et le dessinateur Joël touche à sa fin.

Jeudi, M. DuPasquier, juge d'instruction fédéral de Neuchâtel, a décidé la mise en liberté sous caution de 2000 fr. de Paul Rochat ; l'enquête a été établie en effet que Paul Rochat n'a fourni à l'Italie que des renseignements d'ordre politique.

En revanche, Joël et Virginia Capt seraient formellement accusés d'avoir tenté de transmettre à l'Italie des documents intéressant la défense nationale. Joël, qui était dessinateur dans une usine de munition de Genève, avait copié les plans d'un nouveau modèle de fusée d'obus afin de les remettre à Virginia Capt.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La Cour d'assises s'est occupée hier de deux affaires importantes

La Cour d'assises s'est réunie hier pour juger deux affaires qui firent, à l'époque, beaucoup de bruit à la Chaux-de-Fonds.

Le siège du ministère public était occupé par M. Eugène Piaget, procureur général. Et M. Jérôme Calame, qui vient de célébrer le 21ème anniversaire de son entrée en fonctions comme greffier, assumait la tâche que nous sommes accoutumés de lui voir accomplir.

On a si souvent dit et répété — depuis que s'est ouvert le procès Weidmann, à Versailles — que les journaux sont coupables de donner tant de publicité aux exploits des mauvais garçons, qu'on hésite à accorder à ce compte rendu de la Cour d'assises la place qu'on lui consacrait auparavant. Si nous le faisons néanmoins, c'est que les deux affaires sur lesquelles se sont penchés les juges, hier, suggèrent des réflexions où la morale trouve son compte.

La première, surtout, qui amenait au banc des accusés le nommé Ali Jeanneret, arrêté après des méfaits répétés et qu'il a d'ailleurs avoués sans aucune restriction. Il est né en 1918, à l'instant même où l'Europe, délivrée, célébrait l'armistice et s'appretait à oublier la terrifiante aventure qu'elle venait de vivre. Une telle circonstance eût dû, semble-t-il, réunir autour de son berceau toutes les bonnes fées, et lui valoir un heureux destin. Mais non ! Ce précoce et blême gredin de 21 ans a souvent occupé la justice. A 14 ans déjà, il commit un gros vol et mit le feu à la maison dans laquelle il était employé, pour cacher les traces de ce vol. On l'envoya à la colonie de Serix où il apprit le métier de forgeron.

Première étape. Va-t-il, dans ce milieu nouveau, changer de voie et prendre du caractère ? Non encore ! Sa peine disciplinaire terminée, il vit d'expédients condamnables. Enfin, en 1938, il commit à la Chaux-de-Fonds — où il s'est rendu parce que c'est sa commune d'origine — une série de vols inexplicables. Véritable écumeur d'automobiles, il s'empara de nombreux objets et de vêtements divers que des conducteurs imprudents ont laissés dans leur voiture. Ce n'est pas la faim qui le pousse, ni le besoin de faire argent de tout, puisque tous ces objets volés, il les entasse dans sa chambre qui devient bientôt un véritable musée. Quand on lui demande : « Mais enfin, pourquoi avez-vous fait cela... ? » il se contente de hausser les épaules, en regardant la pointe de ses souliers.

Ne nous hâtons pas de conclure et de nous indigner. C'est un malandrin, certes, mais c'est aussi, comme l'a dit fort justement son avocat, « un pauvre gosse, faible et désarmé, qui n'a pas été élevé comme il devait l'être. » Ses parents ont divorcé alors qu'il avait huit ans, et — dame ! — il a « poussé » comme il a pu.

Ce ne sont pas là des circonstances atténuantes au sens où l'entend la justice... ; mais ce sont des choses auxquelles il convient de réfléchir à l'instant de prononcer un jugement. Le procureur général lui-même le comprend, puisque — avant de requérir une année de réclusion — il se demande si l'accusé n'appartient pas à cette catégorie d'individus contre lesquels il convient de prendre, non pas des mesures de répression, mais des mesures de sûreté.

Après une sensible et généreuse plaidoirie de son avocat, Ali Jeanneret a été condamné à neuf mois d'emprisonnement (dont à déduire 72 jours de préventive), cinq ans de privation de ses droits civiques, et aux frais qui s'élèvent à 341 fr. 90.

Puisse cette navrante histoire faire réfléchir tous les parents félicités et que séduit la dangereuse facilité du divorce. Qu'ils n'oublient pas qu'il y a peut-être un malfaiteur en puissance, dans tout enfant qu'on abandonne.

La « terreur » de la Chaux-de-Fonds

Il est toujours hasardeux de vouloir se représenter le physique d'un gredin audacieux dont les exploits ont été souvent commentés et dont les journaux ont abondamment parlé. On l'imagine grand et brutal... ; et il est petit et rusé. Cynique et violent... ; il est doux et poli.

Quel serait sans doute l'étonnement des habitants de la Chaux-de-Fonds, s'ils voyaient ce fameux Brianza — André Brianza, de Stavo (Tessin) — dont les méfaits, l'an passé, furent si répétés et si habilement perpétrés qu'une crainte grandissante régna, pendant quelque temps, dans les milieux commerçants de la cité horlogère.

... Il a trente ans, un visage pointu et servile, une voix sucrée, des gestes pleins de prévenance. Pourtant, il commit, en novembre et décembre 1938, une série de vols, dont la répétition autant que la hardiesse mirent la police sur les dents. « La terreur régna » écrivait un journal à l'époque.

Le 29 novembre, Brianza volait 1402 fr. dans le bureau d'une grande entreprise chaux-de-fonnière. Quelques jours plus tard, il s'emparait de 27 fr. ailleurs. Le 28 décembre, 155 francs disparaissaient dans un grand magasin. Ailleurs encore, c'étaient des timbres-poste, des marchandises. Bref, il commit ainsi sept délits, tous

accomplis à un rythme qui ne laissait aucun répit aux policiers lancés à sa poursuite. Finalement, pourtant, il fut pris alors qu'il s'attaquait au coffre-fort de la fabrique d'huile « La Semeuse » dans les bureaux de laquelle il s'était introduit par effraction.

Comment vous y preniez-vous ? demande le procureur qui le considère avec sévérité, le regard passant par-dessus ses lunettes.

— Je procédais toujours de la même façon, répond l'accusé. Je levais le col de mon manteau et je donnais un bon coup, avec le dos, dans une vitre de porte ou de fenêtre. L'étonnant est que je n'aie jamais éveillé l'attention, malgré tout le bruit que je faisais.

Il dit cela avec douceur — voire avec quelque préciosité — soucieux d'une élégance verbale dont il semble se gargariser.

Il ajoute d'ailleurs, sans qu'on le lui demande :

— Si l'on ne m'avait pas arrêté, j'aurais continué jusqu'à ce que j'aie assez d'argent pour partir.

Un dilettante ! Quand, avec la dure ironie dont il a le secret, le procureur général lui fait remarquer qu'au cours du premier vol il s'empara de 1402 fr. trouvés dans un secrétaire, mais laissa quelques centimes qui se trouvaient à côté, Brianza s'exclame avec regret :

— Mais, je ne les avais pas vus.

Un comédien, aussi ! Il tente de faire croire, avec des phrases recherchées, que la vie lui fut cruelle et qu'il eût à plusieurs reprises l'intention de se suicider. Mais tout cela sonne si faux que des sourires incroyables apparaissent sur le visage des jurés.

On lui reproche aussi quelque chose de plus vil encore. Se trouvant, le soir de Noël, dans un café de la Chaux-de-Fonds, il y rencontra un jeune homme de 19 ans, auquel il offrit à boire et qu'il entraîna à commettre, avec lui, trois cambriolages.

L'occasion serait belle de citer cet exemple à l'appui des leçons que les pédagogues donnent aux enfants sur le danger des mauvaises fréquentations. Mais le malheureux R. Monnin, que sa légèreté a fait complice de Brianza, paraît si contrit de se trouver à ses côtés sur le banc des accusés, qu'on le suppose guéri à tout jamais d'écouter la séduisante et dangereuse voix de l'aventure.

Dans un réquisitoire sévère, M. Piaget, procureur général, demanda que l'on inflige à Brianza deux ans de réclusion. « C'est un individu, dit-il, qu'il convient de sortir pour longtemps de la circulation. » Quant à Monnin, il faut lui donner un sérieux avertissement.

Après deux plaidoiries — dont l'une, pleine de bonne volonté, du défenseur de Brianza, et l'autre, fort habile, de l'avocat de Monnin — la Cour d'assises prononça les peines suivantes : André Brianza est condamné à deux ans de réclusion (moins 80 jours de préventive), 50 fr. d'amende, cinq ans de privation de ses droits civiques.

R. Monnin, à cinq mois d'emprisonnement (moins 80 jours de préventive), 20 fr. d'amende, deux ans de privation de ses droits civiques. En raison de son jeune âge et du fait que son père s'est conduit envers lui d'une façon coupable en l'introduisant dans des milieux douteux, Monnin est mis au bénéfice du sursis.

Les deux complices naieront en outre, solidairement, 662 fr. 85 de frais. (g)

La répartition du produit de la Loterie de la Suisse romande

La commission neuchâteloise de la Loterie de la Suisse romande a procédé comme suit à la répartition du produit de la cinquième tranche :

- 1. Fondation cantonale pour la vieillesse, Neuchâtel, 25,000 fr. ; 2. Poste de secours de l'Armée du salut, la Chaux-de-Fonds, 1000 fr. ; 3. Dispensaire de la ville de Neuchâtel, 2000 fr. ; 4. Dispensaire, la Chaux-de-Fonds, 2500 fr. ; 5. Dispensaire, le Locle, 1000 fr. ; 6. Centre anticancéreux romand des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud, 2000 fr. ; 7. Oeuvres diverses, 1500 fr. ; 8. Office neuchâtelois du tourisme, 10,000 fr. ; 9. Institut neuchâtelois (participation neuchâteloise à l'Exposition nationale suisse de Zurich, en 1939), 2000 fr. ; 10. Fondation de la « Flèche du Jura », 4000 fr. ; 11. Fonds de rénovation et d'assainissement des entreprises de transport du canton, 45,000 fr. ; au total, 96,000 fr.

Cette répartition a été approuvée par le Conseil d'Etat.

Examens d'Etat

Les examens écrits pour obtenir le brevet de connaissances ont eu lieu les 20, 21 et 22 mars à l'Ecole normale cantonale et aux écoles normales de Fleurier et de la Chaux-de-Fonds.

Le nombre des candidats inscrits était de 51 ; ils se répartissent comme suit : Ecole normale cantonale 3 aspirants, 18 aspirantes ; Ecole normale, Fleurier 8 aspirants, 6 aspirantes ; Ecole normale, la Chaux-de-Fonds 3 aspirants, 13 aspirantes.

Dix aspirants et 36 aspirantes ont été admis aux examens oraux et pratiques qui auront lieu aux différents sièges d'examen du 29 mars au 4 avril.

LA VILLE

Les pièces détachées d'un des nouveaux bateaux sont arrivées hier au chantier de la Maladière

Nous avons annoncé hier l'arrivée à Nidau des wagons des chemins de fer allemands transportant les pièces détachées d'un des deux bateaux que la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat a commandés à Kressbrun.

Deux chalands sur lesquels avaient été chargées ces pièces sont partis jeudi matin de Nidau pour Neuchâtel où ils sont arrivés au chantier de la Maladière à 13 h.

Le chaland contenant les pièces lourdes a été placé sur le plan incliné et on a procédé aussitôt à son déchargement, opération qui s'est terminée à 17 heures environ.

Le second chaland, contenant les pièces de bois, qui avait été provisoirement amarré dans le port a été placé à son tour sur le plan incliné et son déchargement a déjà commencé. Près de quatre-vingt-dix tonnes de marchandises sont ainsi arrivées au chantier de la Maladière où le montage du premier bateau va être effectué. On espère que la première unité pourra être mise à l'eau au mois de juin. Précisons qu'une partie des pièces du second bateau faisait aussi partie de ce premier convoi.

Les concerts

Audition d'élèves Pierre Jacot

On nous écrit : Un nombreux public s'était donné rendez-vous hier soir à la grande salle des conférences, pour assister à la cinquième audition de notre professeur de violon M. Pierre Jacot.

Disons-le tout de suite : audition de belle tenue à l'allure grandissante. Nous ne ferons aucune personnalité, mais il convient de souligner la belle sonorité de chacun des violonistes, en général, particulièrement aussi le style dans les deux « Concerto » de Mendelssohn et de Lalo, qui laisse prévoir un avenir certain à ces deux violonistes.

Un tout jeune pianiste de talent, qui est déjà un technicien d'ensemble, fut une révélation. Une plus profonde musicalité va éclore en lui et ce sera alors un pianiste de valeur.

Un morceau de haute virtuosité, le célèbre « Scherzo tarentelle » de Wieniawski, enthousiasma le public qui fit une ovation au jeune violoniste ainsi qu'à l'interprète intelligent du Concerto de Mendelssohn.

Un quatuor de Lachner pour 4 violons, exécuté avec quelques hésitations, fut inférieur au reste du programme.

Quant à la classe d'ensemble elle surprit et charma à nouveau le public par une certaine noblesse aussi bien dans Telemann que dans Vivaldi qui furent importants d'homogénéité et de style et le public ne ménagea pas ses applaudissements.

Mlle Gilberte Guenin au piano d'accompagnement a tout simplement ravi le public. En un mot, une soirée qui fut un succès pour M. Pierre Jacot et ses élèves. E. B.

Cinquième concert d'abonnement

L'exécution de la IXème symphonie dans notre petite cité est un événement d'importance. On n'a entendu chez nous cette œuvre capitale que deux fois, en deux concerts de la Société chorale, il y a environ vingt et quarante ans. Elle offre cette difficulté, d'une part, d'être une importante symphonie pour un grand orchestre, dont la mise au point ne peut être obtenue que par un long et sérieux travail, — d'autre part d'exiger le concours d'un chœur bien exercé, auquel Beethoven n'a point facilité la tâche.

Mais ce chœur, avec quatre solistes, n'intervient que dans l'exubérant Final qui est le couronnement de cette prodigieuse symphonie. Il n'en est pas toute la substance. Les trois premiers mouvements sont ce que Beethoven a écrit de plus étonnant et de plus grand en fait de musique symphonique. Avec leur accent douloureux, tour à tour suppliant ou révolté, avec cette magnifique puissance qui anime, dans le Scherzo, une danse d'une épique grandeur, avec cette étrange profondeur d'âme d'où monte — Adagio — un rêve incomparable, ces trois mouvements forment un tout varié et d'une imposante unité, qui suffirait à caractériser cette symphonie, sans le Final, comme une œuvre unique entre toutes celles du grand maître. Il semble qu'ayant renversé toutes les barrières, abolies toutes les distinctions artificielles, il ait voulu reconstruire, en imagination, sur un plan plus harmonieux le monde tout pénétré de souffrances au milieu duquel il vit. Et enfin, de toute la force de sa foi, dans une exaltation grandissante, il appelle, sur cet univers recréé le règne de la joie et de l'amour fraternel.

On peut être reconnaissant à la Société de musique d'avoir pris l'initiative de donner un concert avec la IXème symphonie, et à la Société chorale d'avoir permis, par son concours, la réalisation de ce projet.

VAL-DE-RUZ

BODEVILLIERS

Recrutement et estimation des chevaux militaires (c) Composée du colonel Bovey, des capitaines vétérinaires Urfer et Maeder, du capitaine du train Eugène Mosset et du sergent de cavalerie Vogeli, la commission d'estimation des chevaux militaires de la place 12 a procédé le 22 mars à l'estimation et à l'incorporation des chevaux de notre commune.

Soixante-quinze chevaux ont été présentés, dont 34 sont attribués aux batteries et 2 au train ; 3 sont pris comme chevaux de selle pour officiers et 3 pour sous-officiers. Le reste a été réformé ou doit être représenté l'année prochaine.

En outre, nous avons satisfaction qu'en 1940 nous aurons plusieurs jeunes chevaux de quatre ans à présenter, ce qui augmentera sensiblement l'effectif pour l'armée.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Dans nos classes

(c) Le semestre d'hiver touche à sa fin ; il est toujours très pénible chez nous. Cela tient au fait que les effectifs de nos classes ne sont complets qu'au début de novembre et que trop nombreux sont les élèves qui, ayant bénéficié des congés « de bergers », doivent fournir un gros effort pour combler les lacunes et remplir le programme imposé.

Les examens écrits auront lieu, comme partout dans le canton, le mardi 28 mars, et la commission scolaire a fixé au mercredi 19 avril les examens oraux. Les vacances commenceront le lendemain et dureront jusqu'au mardi 2 mai.

JURA BERNOIS

MONTFAUCON

Une cantine s'effondre

Trois blessés

Un grave accident est survenu jeudi matin, à 11 h. 30, à Montfaucon. Grâce à des circonstances spéciales, il n'a pas eu les proportions désastreuses que l'on pouvait craindre. En effet, on avait élevé, dans le village, la cantine habituelle pour abriter les chevaux de la région, au nombre d'environ 600, à l'occasion du recensement. Toutes les formalités étaient terminées et il ne restait plus que trois animaux dans ce baraquement lorsque le toit, sous le poids de la neige, s'affaissa et ensevelit presque complètement les personnes encore présentes et les chevaux. Les trois pauvres bêtes furent tuées sur le coup.

On déplore, d'autre part, des accidents de personnes. Le colonel Jost a une jambe cassée, un sergent souffre d'une fracture du pied et un maréchal-ferrant qui avait complètement disparu sous le tas de neige, a pu, heureusement, être retiré à temps mais il a également une jambe fracturée. Les trois blessés ont été immédiatement conduits à l'hôpital de Saignelégier.

AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Que de neige !

(c) Que de neige depuis 15 jours ! Nos routes sont dans un piteux état, malgré les efforts répétés du triangle et de ses huit chevaux. Ce qui étonne le plus les gens du district du Locle en constatant les mauvaises routes dont nous sommes gratifiés, c'est que la « raboteuse » n'a pas passé une seule fois au cours de ces 15 derniers jours. On se demande si on ne nous oublie pas... un peu !

Mademoiselle Alice Kessler, à Remscheid ; Monsieur et Madame Charles Kessler, au Caire, et leur fille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Edouard Kessler, leurs enfants et petite-fille ; Mademoiselle Maria Kessler ; Madame et Monsieur Arthur Rosset et leurs enfants ; Madame veuve Ch. Faist, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame W. Faist, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur H. Weber-Faist, font part du décès de

Madame veuve Anna-Marie KESSLER née FAIST

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante, enlevée à l'affection des siens dans sa 81ème année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 21 mars 1939. (Escalier Immobiliers 5.)

Repose en paix.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 24 mars, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

ARMOURINS

MERCURIALE DU MARCHÉ de NEUCHÂTEL du jeudi 23 mars 1939

Table with 3 columns: Product, Unit, Price. Includes items like Pommes de terre, Cereales, Lait, etc.

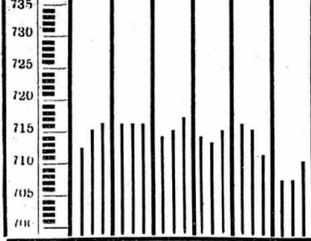
Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 23 mars. Température: Moyenne 1.9; Min. -0.8; Max. 5.9. Baromètre: Moyenne 707.4. Eau tombée: 6.7 mm.

Temps probable pour aujourd'hui Bulletin de Zurich, 23 mars, 17 h. 30. Nuageux à couvert, quelques précipitations, température peu changée.

Therm. 24 mars, 4 h. (Temple-Neuf): 2°

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)



Niveau du lac, du 23 mars, à 7 h., 429.27

Niveau du lac, du 23 mars, à 7 h., 429.26